



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2021-2026

**Pour le territoire
Corbières Minervois Salanque**

ENTRE

Le territoire de projet CRTE Corbières Minervois Salanque (CMS)

Représenté par M. Jean-Jacques LOPEZ, président de la communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 30 juin 2021,

Représenté par M. André HERNANDEZ, président de la communauté de communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 15 décembre 2021,

Ci-après désigné par « le territoire »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par M. Thierry BONNIER, préfet de l'Aude,

Ci-après désigné par « l'État » ;

ET

Le département de l'Aude,

Représenté par Mme Hélène SANDRAGNÉ, présidente du conseil départemental,

Ci-après désigné par « le département » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Une convention d'initialisation d'engagement dans une démarche d'élaboration d'un contrat de relance et de transition écologique a été signée le 7 septembre 2021.

A travers cette convention, les cosignataires se sont engagés à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale. Les quatre grandes transitions (écologique, démographique, économique et numérique) seront développées dans le cadre du CRTE, en y intégrant une approche transversale et cohérente des politiques publiques concernées, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale. A ce titre, les actions engagées dans le cadre du CRTE seront respectueuses de l'environnement, en limitant notamment le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.

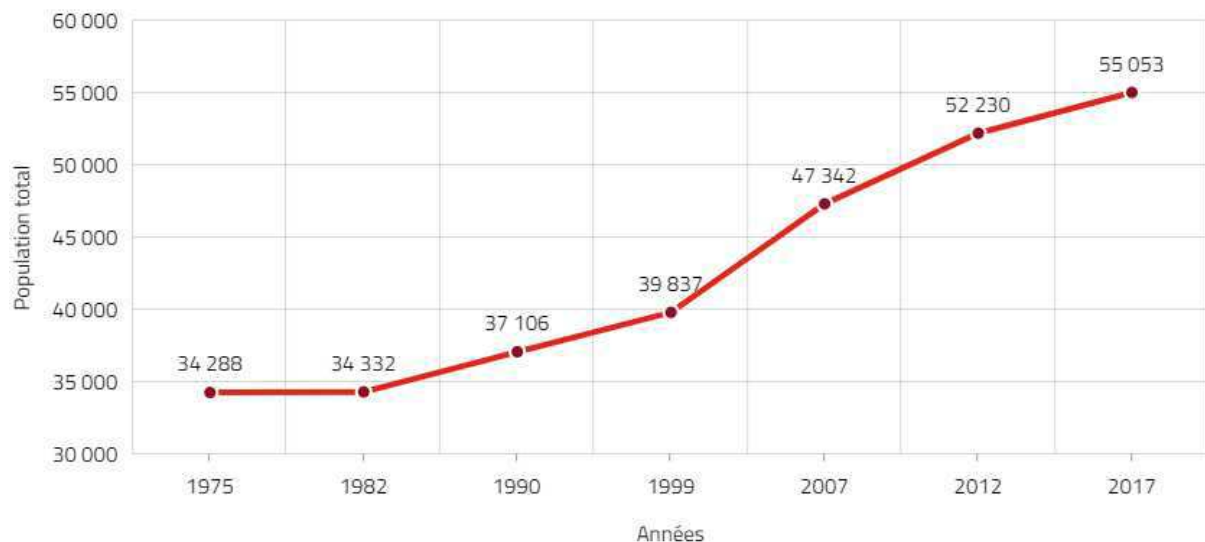
Article 1 - Diagnostic territorial et identification des enjeux

1.1. Présentation du territoire signataire

Des dynamiques démographiques contrastées, portées par le solde migratoire

Le territoire a connu une augmentation démographique continue ces quarante dernières années, doublant quasiment sa population (34 288 habitants en 1975 contre 55 053 habitants en 2017).

Évolution de la population entre 1975 et 2017



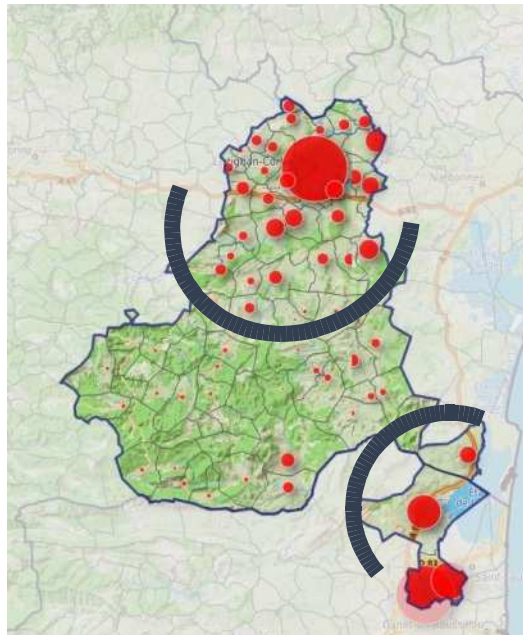
Cette dynamique démographique est cependant contrastée avec des réalités territoriales variées laissant paraître trois grands ensembles :

- Un territoire attractif, la plaine lézignanaise, articulé autour de la polarité audoise Lézignan-Corbières (11 168 habitants) et regroupant près de 8 habitants sur 10 de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois.
- Un second espace attractif localisé autour des communes de la plaine de la Salanque Pia, Clairac et Salses-le-Château (16 717 habitants à eux trois) profitant de leurs situations en périphérie

nord de métropole perpignanaise ; regroupant près des ¾ de la population de la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée.

Ces deux territoires jouissent d'une accessibilité privilégiée avec une sortie d'autoroute pour les deux, et deux gares SCNF (Lézignan-Corbières et Salses-Le-Château).

- Un large espace rural des Corbières à l'articulation des deux EPCI, regroupant la majorité des communes dans un ensemble rural éloigné des infrastructures de transport et des polarités urbaines, marqué par de faibles densités

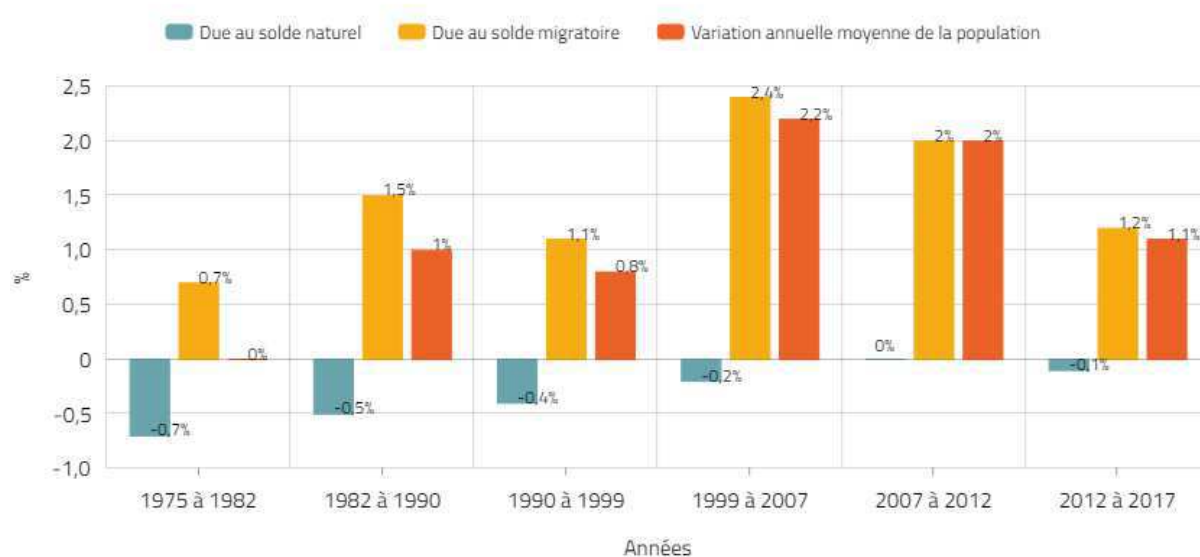


Répartition de la population sur le territoire du CRTE - Citaviz ; INSEE 2017

Cette polarisation se retrouve sur les dynamiques démographiques : ces deux espaces concentrent les taux d'évolution de la population les plus importants. A contrario, une large majorité des communes du massif des Corbières connaît une décroissance démographique avec pour certaines un recul ininterrompu du nombre d'habitants depuis plus de 40 ans.

La croissance du territoire est due à un solde migratoire positif depuis plus de 40 ans. Même s'il est en léger retrait sur la dernière période intercensitaire, ce solde reste important (1,2% par an).

Évolution des soldes naturels et migratoires entre 1975 et 2017

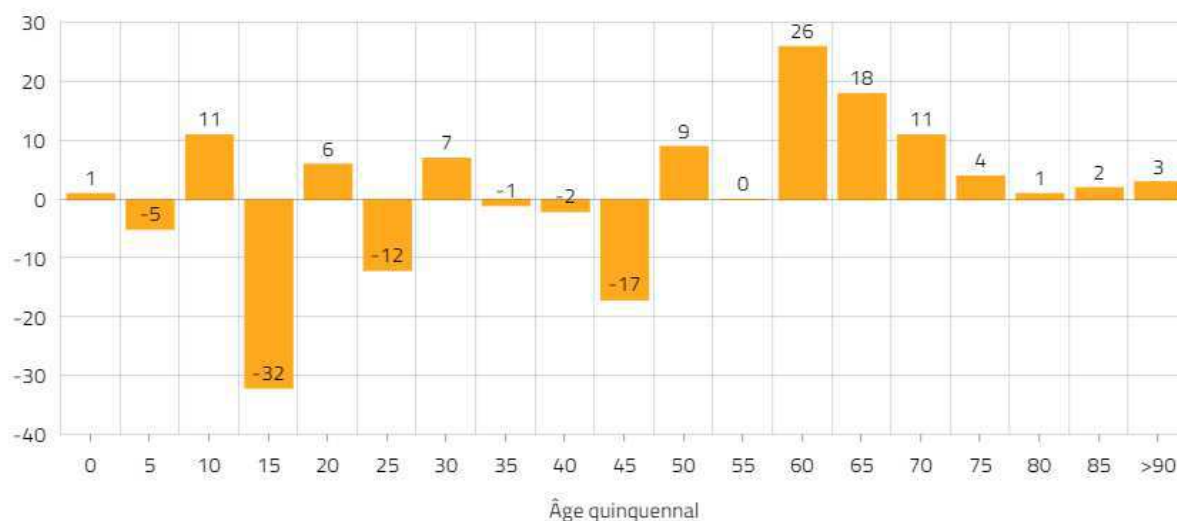


Le solde naturel pour sa part est très légèrement négatif, permettant in fine une croissance démographique importante.

Une nouvelle fois, les réalités territoriales sont contrastées. La différence est avant tout due à l'intensité du solde migratoire. Les communes de la Plaine de Lézignan-Corbières et celles de la Salanque sont très attractives avec des soldes migratoires dépassant les 2% d'évolution annuelle pour plusieurs d'entre elles.

L'analyse par tranche d'âge de ce solde migratoire laisse apparaître une attractivité très forte du territoire pour les plus de 55 ans, a contrario les 10-15 ans sont en forts reculs.

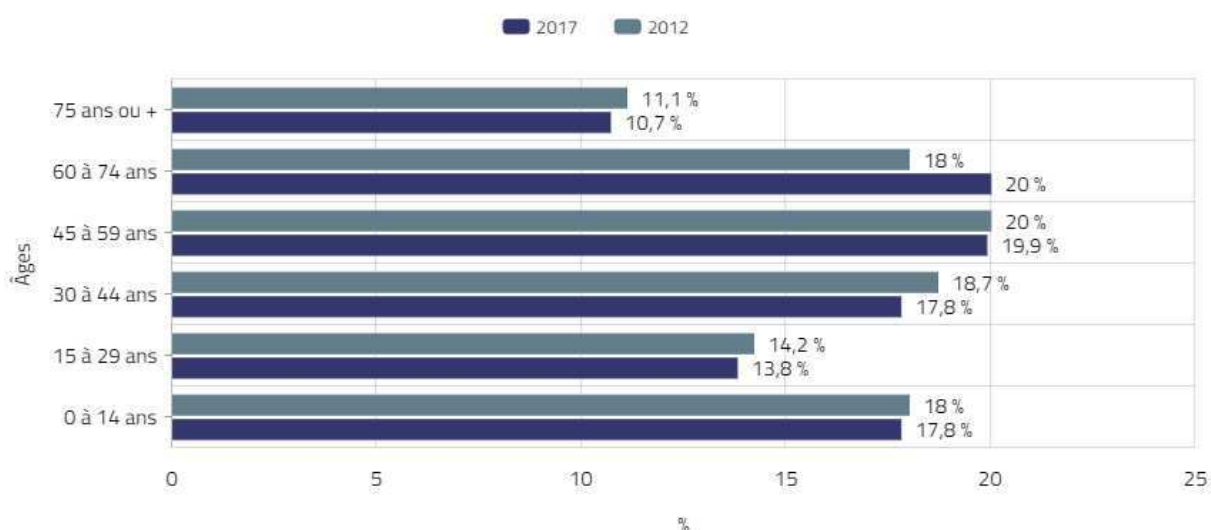
Solde migratoire par tranche d'âge



Bien évidemment, en fonction des territoires, ces phénomènes sont à nuancer. Sur les communes les plus dynamiques, les familles sont les moteurs de l'attractivité.

Cette attractivité de personnes plutôt âgées joue sur la structure de la population du territoire. Les 60 à 74 ans sont forte augmentation (+2%) entre 2012 et 2017 alors que toutes les autres catégories sont en léger retrait.

Évolution de la structure de la population par âge entre 2012 et 2017



Cette dynamique démographique n'est donc pas sans conséquence sur le vieillissement de la population du territoire, il tend même à l'accroître.

Le territoire du CRTE comprend des parcs de logement très différenciés entre les espaces les plus urbanisés et les espaces ruraux. Dans les villes et les bourgs les plus peuplés, le parc compte une part importante de logements collectifs sociaux ou non, mais aussi une part non négligeable de logements vacants voire insalubres.

La vacance résidentielle demeure à un taux maîtrisé à l'échelle du CRTE Corbières-Minervois-Salanque (8,8% sur l'ensemble du territoire).

Elle s'explique par des communes rurales soumises à une pression des résidences secondaires, permettant de la contenir. Dans ces espaces, il n'est pas rare qu'un logement sur trois soit un logement secondaire.

Ce chiffre ne doit pas occulter une vacance particulièrement localisée dans les centres-villes qui accumulent les difficultés sur des bâtis anciens où l'habitat est régulièrement insalubre, et in fine dévalorisant ces espaces. Ce sont également sur ces espaces précis que se concentrent des difficultés sociales et des phénomènes de paupérisation des populations résidentes (se traduisant par exemple par l'inscription du centre-ville de Lézignan-Corbières au programme des quartiers prioritaires de la politique de la ville).

Des économies diverses

Sur la question de l'emploi, on retrouve cette polarisation avec d'un côté les espaces économiques développés autour de Lézignan-Corbières et sur la Salanque.

Ils concentrent ainsi plus de 9 000 emplois, soit plus de 60% de la totalité des emplois du CRTE Corbières Minervois Salanque. Tout comme la démographie, la croissance des emplois est importante, néanmoins elle connaît un rythme légèrement inférieur à celui de la population. Le territoire offre en 2007 0,8 emploi pour 1 actif.

La population active est surtout composée d'employés, d'ouvriers et de professions intermédiaires : un schéma classique pour un territoire où près de la moitié des actifs travaillent dans le secteur d'activité du « Commerce, transport, services divers ».

Ces emplois se concentrent pour la plupart dans quelques grands pôles périphériques comme la ZA Caumont II à Lézignan-Corbières. Il en est de

même pour les zones commerciales d'envergure qui se retrouvent sur ces espaces comme le pôle commercial « Espace Roussillon » à Clairac, second pôle par son importance dans les Pyrénées-Orientales.

La vitalité commerciale des espaces périphériques ne se retrouve pas dans les centres-villes ; en grande difficultés. La vacance commerciale, les friches y sont présentes. Des programmes de redynamisation se mettent en place et devront questionner le devenir des ces centralités commerciales (par exemple le programme Petites Villes de Demain sur les communes de Clairac, Pia et Lézignan-Corbières).

Les espaces ruraux concentrent les activités viticoles, agricoles et sylvicoles ; permettant de maintenir un emploi localisé. Sans surprise, ce sont ces espaces qui ont les plus faibles taux de concentration de l'emploi, en témoigne ce chiffre : 21 communes des 54 de la CCLRCM (en très large majorité sur le massif des Corbières) proposent moins de 25 emplois.

L'agriculture doit également faire face à une déprise importante avec par exemple 27% de la Surface Agricole Utile qui est identifiée comme sans successeur sur la CCCSM.

Le tourisme demeure un secteur peu développé sur l'ensemble du territoire malgré les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire (Citadelles du vertige, Canal du Midi...) avec des offres d'activités et d'hébergements insuffisants ainsi qu'une faible visibilité.

Une présence d'équipements et de services déséquilibrée

Le territoire compte une offre d'équipements et de services variée mais répartie uniformément sur le territoire.

Les villes sont les seules à posséder des équipements intermédiaires ou supérieures (Lycée, Collèges...).

Il existe également quelques polarités dites « intermédiaires » (Fabrezan, Saint Laurent de Cabrerisse, Tuchan,...) qui se distinguent par la présence de quelques équipements et services dits « de proximité » (supérette, terrains de sports,...). De nombreuses communes des Corbières se retrouvent sans aucun service, équipement ou commerce. Cette désertification des services questionne fortement ces territoires et notamment la capacité de répondre aux besoins de ces populations, souvent âgées et peu mobiles.

Un territoire concerné par le « tout-voiture »

La configuration rurale du territoire entraîne une omniprésence de l'automobile : près de 90% des ménages du territoire disposent d'au moins un véhicule et la voiture représente à elle seule plus de 8 déplacements professionnels sur 10.

Le territoire demeure encore peu engagé sur des alternatives à l'autosolisme malgré les transports interurbains du réseau li0 de la région Occitanie et la présence d'une offre de TAD sur la CCRLCM.

Même dans les polarités bien desservies en offre de transports en commun, la part de la voiture demeure très importante (par exemple, 8 déplacements professionnels sur 10 à Lézignan-Corbières s'effectuent en voiture). Il n'existe également deux gares présentes sur le territoire : celles de Salses-le-Château et de Lézignan-Corbières. Ce sont ces mêmes espaces qui bénéficient de la proximité immédiate avec les autoroutes A61 et A9.

Pour certaines communes des Corbières la concentration des infrastructures et des services sur quelques polarités, couplé à la difficulté de mobilité entraîne des temps d'accès importants à ceux-ci : parfois plus de 45 minutes pour accéder aux services et équipements.

Le numérique peut-être une solution promue pour contenir cette « fracture » territoriale en assurant des services tout en diminuant les mobilités non essentielles. Le SYADEN (Syndicat Audois d'énergies & du numérique) promeut en ce sens le déploiement du très haut débit qui devra permettre à l'horizon 2022 un accès à l'ensemble des communes audoises du territoire soit par des solutions en fibre optique ou par « Très haut débit radio ».

Malgré cela, de très fortes disparités s'observent toujours sur cette thématique entre les polarités et les espaces ruraux des Corbières notamment. Elles sont concernées par de nombreuses zones blanches ; constituant des freins au développement de ces espaces, au développement du télétravail, de la télémédecine et plus généralement à la diminution de la dépendance aux mobilités automobiles.

Un environnement source d'opportunités mais aussi de menaces

Le territoire du CRTE Corbières-Minervois-Salanque est marqué par des fortes qualités paysagères, environnementales et patrimoniales.

La transition énergétique est en œuvre sur ce territoire. Les 2 intercommunalités comptent un potentiel ENR particulièrement important (présence de parcs éoliens au nord de la CCRLCM et sur la Salanque).

Les leviers de développement sont encore forts ; notamment par le biais de l'énergie solaire.

Le territoire compte de nombreux projets en cours, projets publics, citoyens ou privés.

Ces projets ont du mal à être réalisés du fait de fortes contraintes environnementales et paysagères.

L'alimentation en eau potable et plus globalement la gestion de l'eau et du stress hydrique, dont la problématique va continuer de s'accroître avec le changement climatique, sont des enjeux forts sur le territoire à la fois pour les populations actuelles et futures mais aussi pour l'agriculture et la viticulture.

Enfin, le territoire est soumis à de nombreux phénomènes naturels : risques incendies et d'inondations ont marqué fortement plusieurs de ces territoires.

.../...

Atouts / Opportunités

- Une dynamique démographique importante
- Des espaces économiques dynamiques
- Des périphéries commerciales dynamiques et pourvoyeuses d'emplois
- Une accessibilité remarquable pour une grande partie du territoire (Auto-routes, gares...)
- Une proximité avec des espaces économiques majeurs et dynamiques
- Un cadre environnemental et paysager remarquable
- Un potentiel touristique important
- Une connexion au numérique en cours de déploiement
- Un territoire sensibilisé aux questions de résilience et de durabilité
- Un potentiel EnR très important
- Des communes « intermédiaires » dynamiques
- Des initiatives faisant face à la désertification rurale
- La construction de projets politiques et de planification intercommunaux (Projet de territoire et SCOT dans les deux intercommunalités, PCAET,...)
- Une reconnaissance et un appui aux centralités (Petites Villes de Demain, Bourg-Centre)
- Un cadre de réflexion interterritorial à structurer
- Des ressources naturelles, patrimoniales, agricoles et identitaires à valoriser
- Un tissu associatif dynamique

➤ Faiblesses / Menaces

- Une population vieillissante, particulièrement dans les espaces ruraux
- Des centres-villes et des centres-bourgs en ~~grande~~ difficulté
- Une vacance dévalorisant les espaces de centralité
- Une activité agricole en déclin et qui doit se réinventer
- Une augmentation des friches agricoles
- Une désertification des (rares) services publics présents dans les espaces ruraux
- De forts déséquilibres démographiques, d'équipements et de services
- Un « tout-voiture » très prononcé et encore plus sur les espaces ruraux
- Des réseaux de transports en commun peu présents et concentrés sur les polarités urbaines
- Une importance du nombre de résidences secondaires dans les Corbières
- Des équipements pour les populations âgées peu présents dans les Corbières (de santé notamment)
- Une offre touristique peu lisible
- Un développement urbain et économique à la faible valeur paysagère
- Un territoire fragile face aux catastrophes naturelles
- Un territoire très concerné par la question du stress hydrique
- Une offre culturelle encore peu accessible
- Des zones économiques encore peu intégrées d'un point de vue architectural et paysager

1.2. Enjeux identifiés

- **Maintenir l'attractivité démographique du territoire**
- **Veiller à ne pas augmenter le déséquilibre entre urbain et rural**
- **Anticiper et accompagner le vieillissement de la population**
- **Redynamiser l'ensemble des centralités**
- **S'appuyer sur les politiques nationales (PVD) et régionales (Bourg-centre) de revitalisation des centralités**
- **Construire des parcours résidentiels pour répondre aux besoins de tous les habitants**
- **Réinterroger l'offre foncière économique**
- **Développer une politique touristique lisible**
- **Inscrire le territoire dans des mobilités plus durables**
- **Miser sur le numérique pour diminuer les mobilités non essentielles**
- **Offrir un maillage structurant en matière d'équipements et de services afin de répondre aux besoins de toutes les populations en s'appuyant sur les équipements actuels ou futurs et/ou des services mobiles et/ou le développement d'une offre accessible à tous via les outils numériques**
- **Maintenir une offre de santé suffisante et ancrée localement**
- **Accompagner les mutations du commerce**
- **Intégrer le monde associatif dans les réflexions sur le développement du territoire**
- **Soutenir et diversifier l'activité agricole, d'élevage, viticole et sylvicole, pour privilégier les circuits courts.**
- **Soutenir et encadrer le développement des énergies renouvelables comme levier de développement local**
- **Sécuriser et développer la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable et en eau brute pour l'irrigation.**
- **Anticiper les effets du changement climatique**
- **Réduire la vulnérabilité du territoire face aux risques de catastrophes naturelles**
- **Affirmer la qualité paysagère du territoire**
- **Mettre en valeur l'identité du territoire à travers la préservation du patrimoine bâti et naturel.**
- **Faire de la culture, un élément fort de rayonnement**
- **Rendre la culture accessible au plus grand nombre pour renforcer la cohésion territoriale**

- **Améliorer la gestion des déchets en prévenant la production des déchets ménagers, en privilégiant l'économie circulaire et les ressourceries.**

1.3. Orientations stratégiques

Le CRTE Corbières-Minervois-Salauque porte l'ambition de renforcer la cohésion territoriale entre l'ensemble des territoires du CRTE :
« Des identités internes valorisées pour une diversité des offres territoriales se nourrissant des complémentarités entre les territoires ». Cette ambition se décline en quatre grandes orientations qui comptent chacune plusieurs axes.

- **ORIENTATION 1 : DYNAMISER LES ÉCONOMIES LOCALES EN DÉFINISSANT UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMBITIEUSE**

- Engager une réflexion sur l'offre foncière économique

Requalifier les zones existantes, thématization des zones, recherche de nouveaux fonciers économiques, intégrer systématiquement la dimension environnementale aux projets de requalification ou de créations d'espaces dédiés à l'activité économique.

- Soutenir et diversifier les activités agricoles et sylvicoles et d'élevage.

Lutter contre les friches ; développer les productions de proximité ; valoriser les productions locales en soutenant notamment la production et la transformation (soutien aux abattoirs locaux, promotion des circuits courts et des marchés de producteur, couplage des productions de terroir avec la politique de valorisation de l'image des territoires)

- Développer une politique touristique lisible :

Connecter les sites existants ; diversifier l'offre d'activités pour allonger les séjours des touristes ; diversifier l'offre d'hébergement pour répondre à des besoins variés ; mettre en avant les productions locales et l'œnotourisme

- **ORIENTATION 2 : ORGANISER LES COMPLÉMENTARITÉS AU SEIN DES TERRITOIRES ET AVEC LES PROXIMITÉS POUR UNE ATTRACTIVITÉ ET UNE QUALITÉ DU CADRE DE VIE RENFORCÉES**

- Permettre à l'ensemble des centralités (petites villes, bourg-centres, villages) du territoire de jouer leur rôle dans le développement des territoires
- Développer des dialogues « à la carte » avec les territoires voisins (CU Perpignan, Grand Narbonne, Carcassonne Agglo...)
- Utiliser le numérique comme un outil au service des territoires et de ses habitants.
- S'appuyer sur la modernisation de la planification territoriale en cours pour structurer le développement du territoire et l'ancrer dans une dynamique de transition écologique et énergétique.

Deux territoires en cours de réalisation d'un SCoT, question de la cabanisation

- **ORIENTATION 3 : UN TERRITOIRE DES PROXIMITÉS POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE VIE ET LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES**

- Réfléchir les services à la population et promouvoir les mobilités douces, partagées, inscrites dans la transition écologique, au sein des territoires
- Développer une politique de l'habitat répondant aux besoins de tous dans le respect de l'environnement.
- Construire un projet de santé répondant aux besoins spécifiques de tous les territoires
- Utiliser le numérique comme un outil au service des territoires et de ses habitants
- Se doter d'outils de discussion communs

Mettre en place une gouvernance bicéphale à l'échelle du CRTE

Elaborer un pacte fiscal et financier pour chaque EPCI

• **ORIENTATION 4 : S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES À HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE**

- S'inscrire dans une politique volontariste de transition énergétique

Mettre en place un PCAET ; accompagnement des projets de productions public, citoyen ou privé ; amélioration de l'efficacité des bâtiments publics

- Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des ressources et des risques

La ressource en eau dans un contexte de réflexion sur la prise de compétence eau et assainissement.

Les déchets : collecte et déchetterie, prévention de la production de déchets.

- Faire de la culture un moteur de l'attractivité des territoires

Ces orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1. Ces fiches comprennent des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, auxquels sont associés des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 2 - Modalités d'exécution du contrat

2.1. Intégration des contractualisations et programmes existants

Les conventions et contrats préexistants élargissent et enrichissent les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et pourront être intégrés progressivement dans le CRTE. Les modalités d'articulation entre ces contrats et le CRTE seront précisées par avenant.

2.2. Actions de coopération inter-territoriale

Des actions de coopération entre territoires pourront être définies pour compléter la dynamique du CRTE et notamment :

- Favoriser les synergies et complémentarités entre les territoires en assurant une cohérence des interventions des parties au présent contrat ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;

- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande ;
- Mutualiser des moyens.

2.3. Fonctionnement du contrat

En établissant et en signant le présent contrat, les parties signataires s'engagent à faire converger l'ensemble des projets portées à l'échelle de leurs territoires respectifs vers l'atteinte des objectifs qu'ils se fixent. Ces projets, dont la maturité et le caractère structurants varieront nécessairement, sont tous également suivis et accompagnés dans le cadre de la mise en œuvre du contrat.

Au cours de l'exécution du contrat, ce suivi est assuré conformément aux stipulations suivantes :

- les porteurs de projets portent leurs projets à la connaissance des parties au présent contrat en début d'année civile ;
- les projets ainsi recensés font l'objet d'un premier examen, au cours du premier semestre de l'année, par l'ensemble des partenaires réunis dans le comité technique prévu à l'article 5 ; cet examen a pour but d'orienter les porteurs de projets vers les solutions d'ingénierie les plus adaptées, d'identifier les projets les plus structurants à l'échelle du territoire et de favoriser la bonne prise en compte des objectifs fixés par le contrat ;
- les projets finalisés font ensuite l'objet d'un second examen par les partenaires, réunis dans le comité technique prévu à l'article 5, afin de vérifier la bonne prise en compte des objectifs fixés par le contrat ;
- à la fin de l'année civile, et selon les modalités et délais fixés par l'État et le conseil départemental de l'Aude, l'ensemble des projets fait l'objet d'un dépôt d'une demande de financement sur la plateforme dédiée.

Des actions et projets structurants pour les territoires impliqués ou présentant une valeur d'exemple en termes de respect des objectifs du contrat seront listés dans des fiches « projets » et des fiches « actions » annexées au présent contrat (annexe 2). L'annexe dédiée pourra être complétée régulièrement de nouvelles fiches et a ainsi vocation à évoluer sur la durée de vie du contrat.

L'inscription formelle des actions structurantes dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées. Ces actions peuvent être inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle détaillant la participation de l'ensemble des partenaires, laquelle a également vocation à être révisée sur une base annuelle.

Article 3 - Modalités d'accompagnement en ingénierie du contrat et des projets

Il est convenu, d'accord parties entre les collectivités signataires et l'État, que la mise en œuvre des CRTE représente une opportunité inédite de faire évoluer la façon dont les projets des collectivités territoriales sont construits et accompagnés par les différentes ressources d'ingénierie existantes. À l'échelle du département de l'Aude (préfecture, DDTM, ANCT, services du département, agence technique départementale, CAUE, EPCI, autres partenaires...), l'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Partant du constat que les CRTE ne doivent pas être des outils de sélection des projets portés par les collectivités territoriales, notamment les plus rurales, et qu'il est nécessaire de favoriser la convergence progressive de ces projets vers les objectifs communs portés par le CRTE, les parties conviennent de s'entendre sur des modalités adaptées d'accompagnement des projets qui seront inscrits au CRTE sur toute la durée du contrat.

Ces modalités d'accompagnement pourront notamment prévoir :

- la mise en œuvre d'un guichet unique de l'accompagnement des projets territoriaux, qui sera à même, en mobilisant les différents partenaires de l'ingénierie territoriale, de proposer aux maîtres d'ouvrage des solutions compatibles avec les objectifs promus par le CRTE en matière de transition écologique et de cohésion territoriale ;
- la mise en œuvre, pour les projets les plus structurants, d'une revue partagée des projets entre l'État, les collectivités signataires, le conseil départemental et le conseil régional, afin d'identifier les solutions d'accompagnement les plus appropriées et de favoriser au maximum la convergence des projets et des objectifs du CRTE ;
- la mise à disposition des communes, à terme, d'une boîte à outils leur permettant d'accroître leur capacité d'ingénierie et d'identifier par elles-mêmes les solutions techniques disponibles pour construire des projets qui s'inscriront dans la convergence vers les CRTE.

Article 4 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

4.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

4.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Corbières Minervois Salanque assume le rôle d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le contrat concernant deux EPCI, ceux-ci s'engagent à rechercher la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un ou plusieurs interlocuteurs, responsables du pilotage, de l'animation et de la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par le territoire signataire, en accord avec L'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

4.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage, à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

L'Agence de la transition écologique peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;

- La Caisse des Dépôts peut mobiliser la Banque des Territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;

- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes, des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 4.

4.4. Engagements de la région

La région, en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Elle s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

La région s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projet déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

La région, via ses cadres d'interventions ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la commission permanente de la région.

4.5. Engagements du département

Le département en qualité de chef de file des politiques de solidarités humaines et territoriales et acteur des transitions écologique et numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE pour les projets proposés. Il sera attentif à la prise en compte de ses enjeux prioritaires précisés dans un contrat cadre dans les projets proposés. Il pourra intervenir en termes d'ingénierie, de financement mais également en tant qu'acteur de projets mutualisés ou coconstruits.

Le département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le département s'engage à contribuer et soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets associent le département en amont des projets puis déposent un dossier complet auprès de ses services et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir. Le département formalisera cet accompagnement dans le cadre d'un contrat pour chaque projet retenu.

Le département, via ses règlements d'aides aux tiers ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la commission permanente du département.

4.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

4.7 Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 5 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et du territoire mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

5.1. Le comité de pilotage

Un comité de pilotage est mis en place, sous la coprésidence du préfet, du président de la communauté de communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois et du président de la communauté de communes Corbières-Salanque-Méditerranée.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la communauté de communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois et de la communauté de communes Corbières-Salanque-Méditerranée, des services de l'État, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales.

Il siègera au moins une fois par an. Le comité de pilotage évalue l'avancement du contrat et de son exécution. Il procède à l'ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Le comité de pilotage sera chargé de définir les critères de suivi et d'évaluation au fur et à mesure de la validation des nouvelles actions intégrées au CRTE.

La gouvernance du CRTE pourra intégrer d'autres signataires dont la participation est de nature à favoriser l'élaboration, la mise en œuvre du CRTE et le déploiement territorialisé du plan de relance.

5.2. Le comité technique

Des comités techniques chargés de préparer les programmes opérationnels du CRTE et de suivre la mise en œuvre des fiches « actions » et « projets » se réuniront régulièrement.

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et du territoire Corbières Minervois Salanque . Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il associe systématiquement les services du département.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Assurer le suivi et l'accompagnement des projets mentionné à l'article 2 ;
 - Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;

Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

5.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.
- La gouvernance du contrat s'articulera, selon les domaines de compétences respectifs des signataires, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 6 - Suivi et évaluation du CRTE

L'évaluation des actions, de leur mise en œuvre et de leurs effets, constituera un élément clé du pilotage du contrat. L'avancement des actions et leurs impacts pourront être évalués à partir d'indicateurs définis en commun. Ces indicateurs pourront permettre d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies locales et nationales de développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale.

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité de l'équipe projet. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE. A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 7 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 8 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage.

Article 9 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 10 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Montpellier.

Signé à Narbonne, le 17 décembre 2021

Le préfet de l'Aude

La présidente du conseil
départemental de l'Aude

Thierry BONNIER

Hélène SANDRAGNÉ

Le président de la communauté
de communes Corbières Salanque
Méditerranée

Le président de la communauté
de communes Région Lézignanaise,
Corbières et Minervois

Jean-Jacques LOPEZ

André HERNANDEZ

En présence de Mme Catherine BOSSIS,
représentant Mme Carole DELGA, présidente
du conseil régional d'Occitanie

Sommaire des annexes

Annexe 1- Composition du comité de pilotage et du comité technique

Annexe 2 – Fiches actions et fiches projets

Annexe 3 – Liste des projets envisagés sur la période

Annexe 1– Composition du comité de pilotage et du comité technique

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par les Présidents de la CCCSM et de la CCRLCM.

Il est composé comme suit :

- Des Présidents de la CCCSM et de la CCRLCM
- De quatre autres élus par EPCI
- des services de l'Etat,
- de la Présidente du Conseil Régional Occitanie,
- des présidents des Conseils Départementaux,
- de l'ADEME,
- et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires,
- ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales cosignataires du CRTE

Un comité technique sera également créé.

Il sera coprésidé par les DGS des deux intercommunalités.

Il est composé comme suit :

- des DGS de chaque EPCI
- des services de l'Etat,
- des représentants des collectivités départementales et régionales cosignataires du CRTE

Annexe 2 – Fiches actions et fiches projets

Fiche-action « création d'une nouvelle crèche _ RAM BPOS sur le nouveau pôle intercommunal enfance-jeunesse situé sur la ville-centre» CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation x : xxxxxxxxxxxxxxxx Axe x : xxxxxxxxxxxx
Action n°	x.x.x
Maître d'ouvrage	CCRLCM
Description de l'action	<p>La CCRLCM est compétente pour le multi-accueil des enfants sur le territoire intercommunal.</p> <p>Les locaux de l'actuelle crèche jacqueline ARIBAUD, situés rue marceau à Lézignan Corbières datent de plus de 30 ans. Ce bâtiment a été agrandi au fil du temps en fonction des demandes (52 agréments à ce jour) ce qui le rend désormais moins fonctionnel. Ce bâtiment est sur 2 niveaux. Il est en outre situé en zone inondable.</p> <p>Pour faire face à la demande des usagers, la CCRLCM souhaite construire un deuxième équipement de type BPOS et bas carbone intégrant 'un Relais d'Assistants Maternelles , sur une partie du terrain dont elle propriétaire hors zones PPRI et PPRIF cadastré BB254, pour accueillir 40 enfants supplémentaires.</p> <p>Ce bâtiment se situera en continuité du futur centre de loisirs, sur le nouveau pôle intercommunal enfance-jeunesse à proximité de la maison des familles dont la construction est projetée par la CAF de l'Aude.</p> <p>La contiguïté du siège administratif est également un atout (proximité des services techniques et administratifs).</p>
Partenaires	ETAT-CAF11-CD11-REGION
Coût prévisionnel	2 150 000 € HT
Calendrier	2022-2023-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

Plan de financement :

Dépenses d'investissement HT		Recettes hors FCTVA	
Construction d'une creche RAM BPOS			
Travaux et construction	1 815 000,00 €	ETAT (30%)	645 000,00 €
		CD11 (4%)	95 000,00 €
maitrise œuvre et frais annexes (contrôles techniques, SPS ...)	335 000,00 €	REGION OCCITANIE (2%)	40 000,00 €
		CAF11 (34%)	940 000,00 €
sous total travaux + MO	2 150 000,00 €	sous total subvention (70%)	1 720 000,00 €
		autofinancement CCRLCM sur fonds propres et emprunts(20%)	430 000,00 €
Total HT	2 150 000,00 €	Total	2 150 000,00 €

**Fiche-action « construction d'un conservatoire
intercommunal de musique en réhabilitant un bâtiment
existant situé en quartier prioritaire de la ville de Lézignan-
Corbières »
CRTE Corbières-Minervois-Salanque**

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation x : xxxxxxxxxxxxxxxxx Axe x: xxx
Action n°	x.x.x
Maître d'ouvrage	CCRLCM
Description de l'action	<p>La CCRLCM est compétente en matière d'enseignement musical actuellement localisé dans des locaux anciens et exigus (boulevard Marx Dormoy, Lézignan-Corbières).</p> <p>En effet, face à une augmentation sensible des effectifs, les élèves sont également accueillis dans un bâtiment annexe mis à disposition par la ville de Lézignan-Corbières (bibliothèque EUZET, square Marcellin Albert, bâtiment communal mis à disposition) .</p> <p>La Ville a par ailleurs informé la CCRLCM de sa volonté de ne pas prolonger au-delà du 30 juin 2022 la mise à disposition de la bibliothèque EUZET. La construction d'un nouveau conservatoire intercommunal figure dans le plan pluri annuel d'investissement de la CCRLCM. Cette nouvelle situation implique une réorientation du PPI, la CCRLCM saisit par ailleurs l'opportunité de la mise en vente par le CD11 d'un ensemble immobilier affecté au service public (ancien CMS , place des vosges , référence cadastrale AE432 et AE433) situé en limite directe du quartier prioritaire politique de la ville. Les locaux ont une superficie intérieure développée de l'ordre de 700 m2. La CCRLCM souhaite se porter acquéreur de cet ensemble immobilier, le CD11 a accepté cette transaction qui doit donner lieu à un acte de vente entre les parties.</p> <p>Par suite à cette acquisition, la CCRLCM envisage de réhabiliter ce bâtiment pour un nouvel usage affecté au service public (conservatoire intercommunal de musique).</p> <p>La CCRLCM souhaite inscrire cette réhabilitation dans la transition écologique en mettant en œuvre des méthodes de construction permettant un bâtiment passif voire à énergie positive.</p> <p>Ce projet permet en outre de résorber une friche bâtementaire en centre-ville de Lézignan-Corbières ainsi que de réduire les déplacements des usagers intra-muros.</p>
Partenaires	Financiers :ETAT – REGION – CD11 Opérationnels : ATD, SYADEN...
Coût prévisionnel d'opération	2 200 000 € HT
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

Dépenses d'investissement HT		Recettes hors FCTVA	
Travaux de réhabilitation	2 000 000,00 €	ETAT (40% sur travaux et maîtrise oeuvre)	880 000,00 €
maitrise œuvre et frais annexes (contrôles techniques, SPS ...)	200 000,00 €	CD11 (5%)	110 000,00 €
		REGION OCCITANIE (10%)	220 000,00 €
		AUTRES FINANCEURS (25%)	550 000,00 €
sous total travaux + MO	2 200 000,00 €	sous total subvention (80%)	1 760 000,00 €
		autofinancement CCRLCM sur fonds propres et emprunts(20%)	440 000,00 €
Total HT	2 200 000,00 €	Total	2 200 000,00 €

Fiche-action « création d'une structure modulaire d'accueil de loisirs sans hébergement sur le nouveau pôle intercommunal enfance-jeunesse situé sur la ville centre » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation x : xxxxxxxxxxxxxxxx Axe x : xxxxxxxxxxxx
Action n°	x.x.x
Maître d'ouvrage	CCRLCM
Description de l'action	<p>La CCRLCM est compétente pour l'accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires.</p> <p>Les locaux utilisés actuellement sont mis à disposition par la ville de Lézignan-Corbières qui reste par ailleurs compétente pour l'accueil des enfants hors périodes scolaires. Ces locaux sont situés dans l'emprise du stade municipal de Gaujac dans une zone inondable ce qui rend l'extension de la structure impossible. Par ailleurs la proximité d'un ruisseau (la jourre) et l'utilisation éventuelle du site par la commune pour ses propres besoins pendant l'été ne permettent pas une sécurité optimale pour les enfants.</p> <p>Par ailleurs, ce service connaît une forte demande de la part des usagers. Les règles concernant la COVID ne permettent plus de répondre à de nouvelles demandes d'inscription (les locaux étant trop exigus à ce jour).</p> <p>La CCRLCM souhaite implanter, sur une partie du terrain dont elle est propriétaire hors zones PPRI et PPRIF cadastré BB254, un bâtiment à émission bas carbone pour accueillir 100 enfants et d'une surface de plancher de 300 m2. Le mode de construction pourra s'appuyer le cas échéant sur des modulaires (démontables/remontables).</p> <p>L'intérêt d'implanter un bâtiment modulaire est multiple : la rapidité d'exécution du projet, l'aspect évolutif du bâtiment si le besoin grandissait, le respect de l'environnement puisqu'un tel projet ne génère aucun déchet de chantier et les modules sont recyclables à 99%. De plus, un bâtiment modulaire privilégie au maximum les énergies renouvelables afin de réduire sa consommation énergétique.</p> <p>Ce bâtiment se situera en continuité de la future crèche-RAM, sur le nouveau pôle intercommunal enfance-jeunesse à proximité de la maison des familles dont la construction est projetée par la CAF de l'Aude.</p> <p>Ce projet peut favoriser également la mutualisation de moyen avec la ville centre qui ne peut faire évoluer son bâtiment actuel (zone PPRI). Il permettra également d'assurer un service de proximité et de garantir un équilibre sur le territoire intercommunal.</p> <p>Enfin, ce projet situé en ville permettra aux familles non véhiculées de pou-</p>

	voir bénéficiaire de ce service public.
Partenaires	ETAT-CD11-CAF11
Coût prévisionnel	550 000 € HT
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

Dépenses d'investissement HT		Recettes hors FCTVA	
Construction d'un ALSH			
Travaux et construction	500 000,00 €	ETAT (20%) CD11 (20%)	110 000,00 € 110 000,00 €
maitrise œuvre et frais annexes (contrôles techniques, SPS ...)	50 000,00 €	CAF11 (40%) autofinancement CCRLCM sur fonds propres et emprunts(20%)	220 000,00 € 110 000,00 €
Total HT	550 000,00 €	Total	550 000,00 €

Fiche-action « Aménagement d'un espace test maraichage »

CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation x : xxxxxxxxxxxxxxxx Axe x : xxxxxxxxxxxx
Action n°	x.x.x
Maître d'ouvrage	Aménagement d'un espace test maraichage
Maître d'ouvrage	CCRLCM
Description de l'action	<p>Les intercommunalités peuvent jouer un rôle moteur important pour la mise en place et la sécurisation du fonctionnement d'un Espace Test Agricole sur leur territoire.</p> <p>Elles peuvent intervenir directement ou indirectement sur tous les axes du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche et acquisition des terrains, - installation opérationnelle et gestion courante de l'Espace Test, - mise en place d'une politique de « veille foncière » pour pouvoir proposer des terrains d'exploitation aux porteurs de projet, qu'ils soient issus de l'espace test ou non. <p>Par ailleurs ces espaces test pourront alimenter le syndicat mixte de la cuisine centrale du lézignanais en circuit court en lien avec les actions retenues dans le cadre du plan alimentaire territorial (PAT) du CD11</p> <p>Ainsi, la CCRLCM envisage dans un premier temps la recherche et l'acquisition de terrains.</p>
Partenaires	ETAT-CD11
Coût prévisionnel	100 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	2022-2023-2024-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	

**Fiche-action « Réhabilitation de toiture de l'école
intercommunale de Mouthoumet en matériaux bio-sourcés
»
CRTE Corbières-Minervois-Salanque**

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation x : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Axe x : xxxxxxxxxxxx
Action n°	x.x.x
Maître d'ouvrage	CCRLCM
Description de l'action	<p>LA CCRLCM est compétente pour l'école intercommunale située à MOU-THOUMET.</p> <p>Outil indispensable pour l'aménagement du territoire et la fixation de population en zone rurale sur le bassin de vie des hautes-corbières, ce bâtiment construit en 2006, nécessite une réhabilitation de la toiture qui intégrera par ailleurs une meilleure isolation thermique permettant des économies d'énergie.</p> <p>Des matériaux bio-sourcés seront utilisés pour cette réhabilitation.</p> <p>1.1. <u>Surface du bâtiment concerné</u> :644m²</p> <p>1.2<u>Travaux envisagés (isolation, protection contre la chaleur...)</u> :</p> <p>Le programme de travaux envisagé reprend le renforcement l'isolation de la toiture et la reprise d'étanchéité et la reprise de ventilation de la toiture</p> <p>Ce programme permet d'agir de manière optimale sur la réduction de la consommation énergétique en combinant diminution de consommation induite par la reprise d'isolation</p> <p><u>Isolation de toiture</u> : Isolation Générale de la toiture matériaux bio sourcés (laine de bois) en complément de l'isolation existante. L'objectif de coefficient thermique R de l'isolation en toiture après travaux est fixé à 9. Il sera atteint par le renforcement de l'isolation existante(R = 3) au moyen d'une isolation en matériaux bio sourcés du type laine de roche dont le R = 6.</p> <p>Cette isolation permettra d'atteindre une efficacité énergétique et un confort d'utilisation de l'équipement exceptionnel tant en hiver qu'en été.</p>
Partenaires	ETAT (DSIL RELANCE)
Coût prévisionnel	200 000€ HT
Calendrier	Eté 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Plan de financement :

Dépenses d'investissement HT		Recettes hors FCTVA	
<u>réfection</u> <u>intercommunale</u> Travaux	200 000,00 €	ETAT (80% sur DSIL)	160 000,00 €
<u>toiture</u> <u>mouthoumet</u>			
<u>école</u>			
sous total travaux + MO	200 000,00 €	sous total subvention (80%)	160 000,00 €
		autofinancement CCRLCM sur fonds propres et emprunts(20%)	40 000,00 €
Total HT	200 000,00 €	Total	200 000,00 €

Fiche-action «Rénovation énergétique du siège de la CCRLCM » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation x : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Axe x : xxxxxxxxxxxx
Action n°	x.x.x
Maître d'ouvrage	CCRLCM
Description de l'action	<p>LA CCRLCM souhaite s'engager dans la transition écologique en s'engageant dans la rénovation énergétique de son siège.</p> <p><u>1. Nature des travaux envisagés</u></p> <p style="padding-left: 40px;">1.1. <u>Surface du bâtiment concerné</u> : 3000 m²</p> <p><u>Travaux envisagés (isolation, pompes à chaleur, panneaux solaires, géothermie, chaudières, protection contre la chaleur...)</u> :</p> <p>Le programme de travaux envisagé comprend la rénovation de l'ensemble de l'enveloppe batimentaire afin de garantir une action optimale sur la déperdition thermique. Il prévoit en complément la mise en place de panneau photovoltaïques sur l'ensemble de la toiture Il comprend :</p> <p>La reprise d'isolation, l'étanchéité murs et de toiture, la reprise de ventilation, le remplacement des menuiseries et du système de chauffage.</p> <p>Les caractéristiques techniques des travaux sont les suivants :</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Isolation de toiture et Etanchéité de la couverture</u> : Isolation Générale et étanchéité de la toiture par mise en œuvre de bac alu isolés en matériau bio sourcés Bac aluisolant à panneau sandwich incorporé Haute Performance avec résistance thermique R = 7,50M²C/W.</p> <p>Les modules photovoltaïques seront intégrés en usines sur les complexes aluminium. L'ensemble de la toiture soit 3000M² sera équipée de panneaux.</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Isolation Thermique périphérique par l'Extérieur</u> :</p> <p style="padding-left: 40px;">Mise en œuvre d'une isolation générale par l'extérieur en matériaux bio sourcés du type laine de roche et application d'un enduit de façade à</p>

visé d'étanchéité générale des murs périphériques

Menuiseries extérieures : Remplacement de l'ensemble des menuiseries bois par des menuiseries alu double vitrages 44,2/10 à remplissage à l'Argon .

Performance isolation thermique $U_w = 1,7 \text{ W/K.m}^2$

Performance facteur solaire (capacité à retenir la chaleur solaire)
 $S_w = 0,51$

Chauffage : Remplacement de la chaudiere gaz existante par une chaudiere Gaz à condensation.

1.3. Le cas échéant, mise en place de moyens de suivi et de pilotage des consommations énergétiques :

Mise en place au sein de la Structure d'une mission « Gestion des Fluides et diminutions des consommations Energetiques » :

Sur 0,25 ETP suivi des consommations de fluides (Gaz, eau, Electricité) et autres télérelèves, Montage d'actions à visées pédagogique envers les utilisateurs (relevés, enseignants, personnels crèches et siège,...) permettant une modification des pratiques.

Déplacements sur sites pour l'accompagnement des utilisateurs dans le développement de gestes « eco responsables »

2.1. Coût global : 2 170 000€ HT

2.2. Coût de la part « rénovation énergétique » : 2 170 000 € HT

3. Calendrier de réalisation des travaux

3.1. Calendrier prévisionnel : 2022/2024

3.2. Études préalables si nécessaires (réalisées, à réaliser) : Sans Objet

3.3. Autorisations préalables (obtenues, à solliciter) : Déclaration préalable à solliciter

4. Gains attendus des travaux

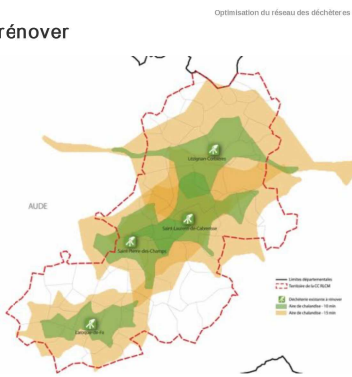
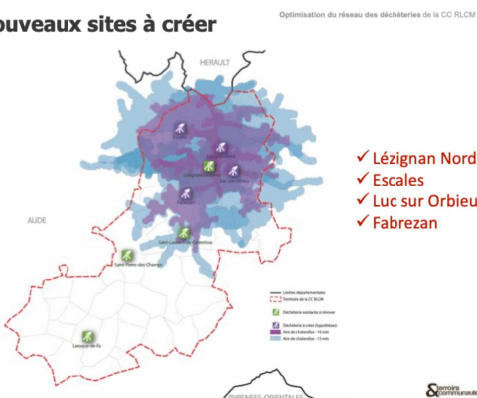
4.1. Gain de consommation énergétique (écart entre la consommation avant et après travaux) :

4.2. Réductions des émissions de gaz à effet de serre générées par le projet..

4.3. Économies budgétaires attendues de la mise en œuvre des travaux :

	<p>La puissance installée en toiture sera d'environ 300KWc</p> <p>Compte tenu de la consommation moyenne annuelle actuellement constatée, le programme envisagé laisse présager une réduction de 100% des consommations électriques annuelles et une injection dans le réseau du surplus de production .</p>
Partenaires	ETAT (DSIL RELANCE)
Coût prévisionnel	2170 000€ HT
Calendrier	2022/2023/2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « création d'un nouveau schéma des déchetteries sur le territoire intercommunal » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation x : xxxxxxxxxxxxxxxx Axe x : xxxxxxxxxxxx
Action n°	x.x.x
Maître d'ouvrage	CCRLCM
Description de l'action	<p>LA CCRLCM a missionné le cabinet Terroirs & Communautés pour faire un audit sur l'optimisation de notre schéma des déchetteries.</p> <p>Il en découle qu'afin d'optimiser le service rendu à l'utilisateur, de couvrir tout le territoire intercommunal, d'améliorer la qualité et l'optimisation de la gestion des déchets issus des déchetteries et par suite contribuer à la transition écologique, il est nécessaire de moderniser 4 déchetteries et d'en créer 4 supplémentaires.</p> <p>4 sites à rénover</p>  <p>4 nouveaux sites à créer</p>  <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lézignan Nord ✓ Escales ✓ Luc sur Orbieu ✓ Fabrezan
Partenaires	ETAT
Coût prévisionnel	5 236 000 € HT
Plan de financement	

	Dépenses d'investissement HT	Recettes hors FCTVA
	Créations de nouvelles déchèteries	
Lézignan Nord :	1 200 000,00 €	ETAT tranche 1/2022= 876 000€x40% 350 400,00
Escales :	800 000,00 €	
Luc :	800 000,00 €	ETAT tranche 2/2023= 2075 000€x40% 830 000,00
Fabrezan :	800 000,00 €	
		ETAT tranche 3/2024= 1582500€x40% 633 000,00
		ETAT tranche 3/2025= 702500€x40% 280 600,00
		Autofinancement 60% : 3 142 000,00
	Sous-total HT 4 760 000,00 €	
	Frais d'ingénierie, de contrôle et de maîtrise d'œuvre 10% 476 000,00 €	
	Tota HTI 5 236 000,00 €	Total HT 5 236 000,00 €
Calendrier	2022-2023-2024-2025	
Indicateurs d'évaluation proposés		

Echéancier de réalisation :

Déchèterie	Etapas du projet	2021		2022				2023				2024				2025		
		T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	
TF phase 1 : Lancement, et marché de l'AMO jusqu'à sélection de la MOE		Consultation et choix MOE																
MOE		476 000 €		36 667 €	36 667 €	36 667 €	22 500 €	37 167 €	49 542 €	71 083 €	40 667 €	39 417 €	32 150 €	33 650 €	20 100 €	22 725 €		
C r é a t i o n	TF phase 2 : programmation AMO	Programmation AMO																
	Lézignan Nord	Coût MOE		22 630 €	22 000 €	22 000 €	13 500 €	13 500 €	13 500 €	13 500 €								
		Budget investissement	1 200 000 €					120 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €						
		TO1 : programmation AMO	Programmation AMO															
		TO1 : réalisation MOE	Coût MOE		14 667 €	14 667 €	14 667 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €								
			Budget investissement	800 000 €				80 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €						
		TO2 : programmation AMO	Programmation AMO															
		TO2 : réalisation MOE	Coût MOE						14 667 €	14 667 €	14 667 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €			
			Budget investissement	800 000 €						80 000 €	80 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €		
	R é n o u v a t i o n	Fabrezan	Coût MOE								14 667 €	14 667 €	14 667 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €		
		Budget investissement	800 000 €								80 000 €	80 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €		
		TO3 : programmation AMO	Programmation AMO															
		TO3 : réalisation MOE	Coût MOE								14 667 €	14 667 €	14 667 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €		
			Budget investissement	800 000 €								80 000 €	80 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	
		TO4 : programmation AMO	Programmation AMO															
		TO4 : travaux MOE	Coût MOE								12 375 €	12 375 €	10 125 €	10 125 €				
			Budget investissement	450 000 €							112 500 €	202 500 €	90 000 €	45 000 €				
		TO5 : programmation AMO	Programmation AMO															
		TO5 : travaux MOE	Coût MOE								6 875 €	6 875 €	5 625 €	5 625 €				
		Budget investissement	250 000 €								62 500 €	112 500 €	75 000 €					
	TO6 : programmation AMO	Programmation AMO																
	TO6 : travaux MOE	Coût MOE								6 525 €	6 525 €	6 525 €	6 525 €					
		Budget investissement	310 000 €									77 500 €	139 500 €	93 000 €				
	TO7 : programmation AMO	Programmation AMO																
	TO7 : travaux MOE	Coût MOE								4 125 €	4 125 €	4 125 €	4 125 €					
		Budget investissement	150 000 €										90 000 €	60 000 €				
Budget MOE total		- €	- €	36 667 €	36 667 €	36 667 €	22 500 €	37 167 €	49 542 €	71 083 €	40 667 €	39 417 €	32 150 €	30 650 €	20 100 €	22 725 €	- €	
Budget investissement total		4 760 000 €				200 000 €	200 000 €	400 000 €	400 000 €	592 500 €	682 500 €	392 500 €	397 500 €	395 000 €	397 500 €	389 500 €	313 000 €	
			- €			400 000,00 €				2 075 000,00 €				1 582 500,00 €		702 500 €		

Légende : Programmation AMO 55% de la MOE APD PRO PC ICPE choix entreprises 45% de la MOE Phase Travaux

⇒ **DETR demandée au titre de l'exercice 2022 sur 876000 € HT à 40%**
 ⇒ **soit :350 400€.**

Fiche-action « Etude pour la création d'une pépinière d'entreprise / hôtel d'entreprise dans les PO » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 1 : DYNAMISER LES ECONOMIES LOCALES EN DEFINISSANT UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMBITIEUSE Axe 1 : Engager une réflexion sur l'offre foncière économique
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Le territoire de la C3SM s'étend sur deux départements : les Pyrénées Orientales et l'Aude. Les communes situées en Pyrénées Orientales (Claira, Pia, Salses le Château) sont dynamiques et profitent d'un emplacement privilégié à proximité de Perpignan disposant ainsi d'une bonne desserte routière et autoroutière.</p> <p>La C3SM possède de réels atouts pour attirer de nouvelles entreprises mais disposent de très peu d'offres immobilières pour les implanter. Les locaux vacants ont une attractivité moindre et ne permettent pas de répondre à cette niche du développement économique à savoir les demandes exogènes (entreprises extérieures au territoire), ni même à la demande endogène (entreprises locales).</p> <p>Nous constatons une augmentation du nombre d'établissements, en très grande majorité des microentreprises, TPE et majoritairement jeunes.</p> <p>En matière d'attractivité économique, il est essentiel de créer les conditions les plus favorables à l'implantation, concentration, diversification et développement des entreprises.</p> <p>Les entreprises et leurs créations d'emplois étant une richesse économique fondamentale pour la C3SM.</p> <p>La C3SM souhaite réaliser une étude, portant sur un projet de création d'une pépinière d'entreprises ou hôtel d'entreprises, qui permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualifier l'opportunité du projet via des études de marchés, des mesures de potentiel, des enquêtes, ...

	<p>- d'arrêter un choix en fonction des éléments de la première étape (pépinière ou hôtel)</p> <p>- étudier sa faisabilité pour proposer les fonctions adaptées, trouver la bonne organisation, le bon modèle juridico-économique, le mode de gouvernance efficace, construire des services et une politique tarifaire attendus, ... de manière à garantir son efficacité en termes d'emploi et de développement local.</p>
Partenaires	Bureaux d'étude et l'agence AD'OCC
Coût prévisionnel	25 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Requalification de la friche de Pia » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	<p>Orientation 1 : DYNAMISER LES ECONOMIES LOCALES EN DEFINISSANT UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMBITIEUSE</p> <p>Axe 1 : Engager une réflexion sur l'offre foncière économique</p>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>En plein cœur de la ville de PIA se situe une friche commerciale d'un ancien supermarché. Le site bénéficie d'un emplacement de premier choix dans la commune, et peut être utilisé pour de nombreuses opérations différentes (culture, service public, commerces, logement, etc...)</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Étude de programmation puis lancement de la phase opérationnelle et de la commercialisation des lots du programme retenu</p> <p>2- Volet financier A définir</p> <p>3- Calendrier A définir</p> <p>4- Gains attendus Reconquête du centre-ville de PIA en reconstruisant la ville sur la ville. Redynamisation de l'hyper centre en proposant des équipements de qualité sur ce site bénéficiant d'un emplacement remarquable.</p>
Partenaires	Investisseurs privés Chambre des métiers / artisanat
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Création d'un espace-test agricole » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 1 : DYNAMISER LES ECONOMIES LOCALES EN DEFINISSANT UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMBITIEUSE Axe 2 : Soutenir et diversifier les activités agricoles et sylvicoles et d'élevage
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>L'espace test agricole permet de répondre à plusieurs problématiques constatées à l'échelle du territoire de la C3SM, moindre renouvellement du nombre d'agriculteurs par la voie familiale traditionnelle, solde négatif entre les cessations d'activités agricoles et créations. Augmentation du public « hors cadre familial » parmi les candidats à l'installation, cependant ce public se heurte à plusieurs difficultés.</p> <p>L'espace test en complément de l'animation foncière propose de lever ces difficultés en travaillant autour de 4 grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le redéploiement d'une agriculture de proximité créatrice d'emploi. <p>On observe depuis plusieurs années une forte demande pour des produits alimentaires de proximité et de qualité, que l'offre actuelle n'arrive pas à satisfaire. L'espace test constitue un maillon dans la mise en place de systèmes basés sur une coopération entre producteurs, responsable de l'approvisionnement, consommateur et acteurs du développement local. L'espace test peut également servir de levier au développement d'une agriculture moins impactante pour l'environnement et biologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sécurisation des reconversions professionnels et parcours d'installation <p>Le parcours à l'installation est rendu difficile pour les personnes non originaires du monde agricole. L'espace test propose d'appuyer pour une durée limitée les projets d'entreprise émergents, il propose un cadre innovant permettant au porteur de projet de vérifier la faisabilité et la viabilité de leur pro-</p>

	<p>jet en démarrant une activité de production en conditions réelle dans un cadre sécurisant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouveler le travail collectif et coopératif en agriculture <p>L'espace test participe au renforcement de la dimension collective des installations. Il propose le plus souvent plusieurs places à l'installation même si chacun y conduit son activité de manière individuelle le lieu devient un espace d'échange, de complémentarité des productions, de mutualisation du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer de nouvelles formes de coopération territoriale <p>Les différents espaces test agricoles sont fédérés à l'échelle nationale par le réseau RENATA (réseau national des espaces test agricoles)</p>
Partenaires	CD 66 – CD 11 – Chambre d'agriculture
Coût prévisionnel	30 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	<p>Année 1, Une première phase peut prendre la forme d'un diagnostic de la demande à l'installation sur le territoire notamment auprès des jeunes agriculteurs (JA) en lien avec les organismes de formation.</p> <p>Année 2, Si la phase de diagnostic est concluante la communauté de communes pourra engager une démarche d'acquisition foncière pour l'espace test, idéalement il s'agit d'acquérir une ancienne exploitation agricole disposant de locaux d'exploitation et de terres. L'espace test est mis à disposition des candidats à l'installation sous forme d'appel à candidature renouvelé à chaque fin de période d'essai.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Création d'un Projet Alimentaire de Territoire »

CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 1 : DYNAMISER LES ECONOMIES LOCALES EN DEFINISSANT UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMBITIEUSE Axe 2 : Soutenir et diversifier les activités agricoles et sylvicoles et d'élevage
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Le PAT est un dispositif introduit par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Le dispositif propose de relocaliser et dynamiser les filières agricoles et agroalimentaires locales en offrant une alimentation saine et abordable pour tous c'est pourquoi la C3SM souhaite lancer cette démarche.</p> <p>La méthodologie repose sur un diagnostic partagé du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un état des lieux des productions agricoles et alimentaires - Une estimation du besoin alimentaire du bassin de vie - L'identification des atouts et contraintes socio-économiques et environnementales <p>Le PAT doit permettre d'adopter un projet commun à tous les acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des leviers d'actions - Adopter et mettre en œuvre un plan d'action en concertation avec l'ensemble des acteurs <p>Le contexte législatif a évolué et la loi d'avenir pour l'agriculture l'alimentation et la forêt est renforcée en 2018 par la loi EGALIM. La loi EGALIM pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et l'alimentation saine et durable porte les grands objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail - Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits - Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous
Partenaires	CD66 – CD 11 – Chambre d'Agriculture - FEADER
Coût prévisionnel	70 000 € H
Plan de financement	
Calendrier	Création sur une durée de 3 ans en moyenne
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Eco-conception d'un site internet » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 1 : DYNAMISER LES ECONOMIES LOCALES EN DEFINISSANT UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMBITIEUSE Axe 3 : Développer une politique touristique lisible
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, la C3SM œuvre à définir et mettre en place une stratégie de communication plus responsable, avec notamment l'éco-conception de ses outils et supports de communication.</p> <p>Dans le cadre de la refonte de son site internet, la C3SM souhaite développer un nouveau site éco-conçu afin de réduire son impact environnemental et favoriser son accessibilité à tous et partout. En effet, l'empreinte environnementale des sites web explose depuis quelques années, en grande partie parce qu'ils sont mal conçus : en témoigne le poids des pages web, multiplié par quatre entre 2010 et 2018.</p> <p>L'éco-conception web permettra ainsi de créer un site moins énergivore lors de 4 étapes : sa conception, son hébergement, sa consultation par les internautes et son administration.</p>
Partenaires	ADEME
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Green Code Label - Certificat WattImpact

Fiche-action « OTI à énergie positive » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 1 : DYNAMISER LES ECONOMIES LOCALES EN DEFINISSANT UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMBITIEUSE Axe 3 : Développer une politique touristique lisible
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Afin de répondre aux besoins du territoire et de moderniser les installations de l'OTI de CUCUGNAN, la C3SM envisage la requalification (rénovation énergétique, réaménagement interne et externe, aménagements paysagers) de cet équipement</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Étude de faisabilité et programmation Travaux de requalification et d'extension en fonction des résultats de la phase pré opérationnelle</p> <p>2- Volet financier Etude préalable 20 000€HT</p> <p>3- Calendrier Etude pré opérationnelle 2022 Lancement de la phase opérationnelle et réalisation des travaux en fonction de la programmation retenue 2023/2024</p> <p>4- Gains attendus Réduction de la consommation énergétique du bâtiment Amélioration de la qualité d'accueil des touristes et également des équipes de l'OTI Production d'énergie renouvelable supérieure à la consommation</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Études pré opérationnelles 20 000€HT Travaux en fonction des études pré opérationnelles
Plan de financement	
Calendrier	Études pré opérationnelles 2022 Lancement de la phase opérationnelle et réalisation des travaux en fonction de la programmation retenue 2023/2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Arbre solaire » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 1 : DYNAMISER LES ECONOMIES LOCALES EN DEFINISSANT UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMBITIEUSE Axe 3 : Développer une politique touristique lisible
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	Un arbre solaire sera installé à destination des touristes afin de pouvoir recharger les batteries des téléphones portables. Celui-ci sera installé sur l'emprise foncière communautaire à Cucugnan. Il permettra notamment : <ul style="list-style-type: none"> De valoriser les actions de sensibilisation à l'environnement de la C3SM ; De créer un espace de convivialité, gratuit ; De mettre en avant le savoir faire local en s'adressant pour la conception à une start-up locale ; De distribuer gratuitement une électricité d'origine renouvelable.
Partenaires	ADEME Start-up
Coût prévisionnel	30 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Création d'un tiers-lieu » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 2 : ORGANISER LES COMPLEMENTARITES AU SEIN DES TERRITOIRES ET AVEC LES PROXIMITES POUR UNE ATTRACTIVITE ET UNE QUALITE DU CADRE DE VIE RENFORCEES Axe 1 : Permettre à l'ensemble des centralités (petites villes, bourg-centres, villages) du territoire de jouer leur rôle dans le développement des territoires
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Les Tiers-lieux se développent partout en France et dans le monde. Ils répondent à une demande de plus en plus importante de travailleurs indépendants, de petites entreprises du domaine des services, de l'artisanat ou du domaine de l'économie sociale et solidaire de travailler dans un espace propice à l'échange, à la mutualisation, au partage de compétences.</p> <p>Ils répondent également à une logique de redynamisation de territoire en milieu rural par exemple ou à une logique de création, d'innovation pour favoriser l'expérimentation, à l'émergence de projets et d'initiatives citoyennes. L'exemple des Fablab est pour cela très représentative de ces espaces mutualisés et générateurs d'innovation croisée entre différentes disciplines.</p> <p>Le territoire de la C3SM s'étend sur deux départements : les Pyrénées Orientales et l'Aude avec principalement des communes rurales. Les communes situées en Pyrénées Orientales (Claira, Pia, Salses le Château) sont dynamiques, disposent d'association de commerçants et bénéficient d'une bonne desserte routière et autoroutière qui facilite les déplacements. A contrario la majorité des communes situées dans l'Aude sont très isolées et sans présence d'association de commerçants et artisans/club d'entreprises.</p> <p>De plus avec la crise sanitaire actuelle, nous constatons un changement des modes de vie (installation à la campagne, télétravail, solidarité numérique, économie de proximité...).</p> <p>La C3SM souhaite réaliser une étude, portant sur un projet de création d'un tiers-lieu, qui permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualifier l'opportunité du projet via des études de marchés, des mesures de potentiel, des enquêtes, ... - étudier sa faisabilité pour proposer les fonctions adaptées, trouver la bonne organisation spatiale, le bon modèle juridico-économique, la mode de gouvernance efficace, construire des services et une politique tarifaire attendus, ...
Partenaires	Bureaux d'étude et l'agence AD'OCC
Coût prévisionnel	25 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation	

proposés	
----------	--

Fiche-action « Entretien des voies vertes communautaires » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 2 : ORGANISER LES COMPLEMENTARITES AU SEIN DES TERRITOIRES ET AVEC LES PROXIMITES POUR UNE ATTRACTIVITE ET UNE QUALITE DU CADRE DE VIE RENFORCEES Axe 1 : Permettre à l'ensemble des centralités (petites villes, bourg-centres, villages) du territoire de jouer leur rôle dans le développement des territoires
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	La C3SM envisage une grande campagne d'entretien des voies vertes désignées comme étant d'intérêt communautaire 1- Nature des travaux envisagés Création d'un jalonnement permettant le repérage ainsi que l'utilisation des voies vertes communautaires Sécurisation de l'ensemble des intersections Mise en place d'une signalétique d'information relative à l'environnement et à l'histoire des paysages traversés comme le psammodrome d'edwards ou la via domitia. 2- Volet financier 150 000€ regroupant études, jalonnement, création de supports de communication, fabrication et mise en place 3- Calendrier Étude et conception sur l'année 2022, mise en place en fin d'année 4- Gains attendus Rendre plus visible les itinéraires doux de la C3SM Mettre en avant le patrimoine historique local Mettre en évidence les richesses naturelles du territoire
Partenaires	CD 66 et CD 11
Coût prévisionnel	150 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Étude et conception sur l'année 2022, mise en place en fin d'année
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Accessibilité des salles polyvalentes » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 3 : UN TERRITOIRE DES PROXIMITES POUR GARANTIR LA QUALITE DE VIE ET LES SOLIDARITES TERRITORIALES Axe 1 : Réfléchir les services à la population et promouvoir les mobilités douces, partagées, inscrites dans la transition écologique, au sein des territoires
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	La C3SM souhaite réaliser la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des salles polyvalentes de CLAIRA, SALSES LE CHATEAU, PIA, des vestiaires du stade de PIA et de la maison de santé de TUCHAN. 1- Nature des travaux envisagés Mise en accessibilité de l'ensemble des équipements précédemment évoqué 2- Volet financier Total des travaux toutes dépenses confondues 208 020€ 3- Calendrier Consultation et travaux courant d'année 2022 4- Gains attendus Rendre accessible à tous les bâtiments communautaires
Partenaires	Préfecture 11 et 66
Coût prévisionnel	208 020 €
Plan de financement	DSIL 30 %
Calendrier	Consultation et travaux courant 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Plan de Déplacement Global » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 3 : UN TERRITOIRE DES PROXIMITES POUR GARANTIR LA QUALITE DE VIE ET LES SOLIDARITES TERRITORIALES Axe 1 : Réfléchir les services à la population et promouvoir les mobilités douces, partagées, inscrites dans la transition écologique, au sein des territoires
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Le PGD communautaire s'articulera autour de 6 grands axes stratégiques : la mobilité active (marche et vélo) ; les transports collectifs et l'intermodalité ; le changement des comportements ; le transit sur le territoire ; le rôle de la voiture ; l'aménagement du territoire. Des fiches actions seront ensuite produites pour traduire ces priorités en actes concrets.</p> <p>Pour cela, chaque commune réalisera un diagnostic des voiries et chemins, un diagnostic des limitations de vitesses pratiquées et un diagnostic des opportunités et des manques en termes de stationnement vélo. Après avoir défini ses enjeux spécifiques et validé ses propres objectifs,</p> <p>1- Volet financier 50 000€HT d'études</p> <p>2- Calendrier Lancement courant 2022, validation début 2023</p> <p>3- Gains attendus Amélioration du bilan carbone de la C3SM en termes de déplacement Amélioration des échanges entre chaque commune du territoire</p>
Partenaires	ADEME – CD 66 – CD 11 - Région
Coût prévisionnel	50 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Lancement courant 2022, validation début 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Mutualisation des Maisons de Santé avec la CCCRLM »

CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 3 : UN TERRITOIRE DES PROXIMITES POUR GARANTIR LA QUALITE DE VIE ET LES SOLIDARITES TERRITORIALES Axe 3 : Construire un projet de santé répondant aux besoins spécifiques de tous les territoires
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Afin de répondre aux besoins du territoire et de moderniser les installations des maisons de santé de TUCHAN et de DURBAN, la C3SM envisage la re-qualification (rénovation énergétique, réaménagement interne et externe, aménagements paysagers) de ces deux équipements</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Étude de faisabilité et programmation Travaux de requalification et d'extension en fonction des résultats de la phase pré opérationnelle</p> <p>2- Volet financier Etude préalable 40 000€HT</p> <p>3- Calendrier Etude pré opérationnelle 2022 Lancement de la phase opérationnelle et réalisation des travaux en fonction de la programmation retenue 2023/2024</p> <p>4- Gains attendus Réduction de la consommation énergétique des deux bâtiments Amélioration de la qualité d'accueil des professions médicales et également des usagers Production d'énergie renouvelable supérieure à la consommation</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Études pré opérationnelles 40 000€HT. Travaux en fonction des études pré opérationnelles.
Plan de financement	
Calendrier	Études pré opérationnelles 2022. Lancement de la phase opérationnelle et réalisation des travaux en fonction de la programmation retenue 2023/2024.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « SIG comme outil de développement local » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 3 : UN TERRITOIRE DES PROXIMITES POUR GARANTIR LA QUALITE DE VIE ET LES SOLIDARITES TERRITORIALES Axe 4 : Utiliser le numérique comme un outil au service des territoires et de ses habitants
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>La C3SM dispose d'un système d'informations géographique de premier rang qui permet d'ores et déjà aux services et aux communes de travailler en collaboration dans le domaine de la planification, du développement et des services techniques. L'objectif maintenant poursuivi est le développement d'outils participatifs autant pour la population que pour les collectivités afin d'impliquer l'ensemble du territoire dans la vie de la C3SM</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Création d'outils en liaison avec le système d'informations géographiques qui permettra à la population, aux élus et aux partenaires de déclarer des demandes d'intervention, d'identifier des problématiques. L'outil en question permettra également de faire le suivi des demandes et de connaître l'état d'avancement des dossiers. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la numérisation des administrations.</p> <p>2- Volet financier Études et acquisition de logiciels 20 000€</p> <p>3- Calendrier Etude et mise en place courant 2022</p> <p>4- Gains attendus Digitalisation des demandes d'intervention de la C3SM et participation active de la population et des communes du territoire dans l'action de la C3SM</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	20 000 €
Plan de financement	
Calendrier	Courant 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Pose de panneaux photovoltaïques au centre technique de Tuchan » CRTE Corbières-Minervois-Salauque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 1 : S'inscrire dans une politique volontariste de transition énergétique
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salauque Méditerranée
Description de l'action	<p>La toiture du centre technique de Tuchan nécessite un remplacement en raison d'un haut niveau de dégradation. La C3SM souhaite saisir cette opportunité pour faire passer le bâtiment à énergie positive en installant des panneaux photovoltaïques en toiture.</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Remplacement et renforcement si nécessaire de la toiture et de la structure du bâtiment Installation de panneaux photovoltaïques Mise en place d'un système de pilotage de la consommation d'énergie</p> <p>2- Volet financier Etudes préalable 15 000€HT Travaux évalués à 130 000€HT</p> <p>3- Calendrier Etude 2022 Travaux 2023</p> <p>4- Gains attendus Rénovation complète de la toiture du bâtiment Passage à énergie positive</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	145 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Etude 2022. Travaux 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Extension et rénovation énergétique des écoles »

CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 1 : S'inscrire dans une politique volontariste de transition énergétique
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Afin de répondre aux besoins du territoire et de moderniser les installations des écoles communautaires, la C3SM envisage la requalification (rénovation énergétique, réaménagement interne et externe, aménagements paysagers) de ces équipements</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Étude de faisabilité et programmation Travaux de requalification et d'extension en fonction des résultats de la phase pré opérationnelle</p> <p>2- Volet financier Etude préalable 30 000€HT</p> <p>3- Calendrier Etude pré opérationnelle 2022 Lancement de la phase opérationnelle et réalisation des travaux en fonction de la programmation retenue 2023/2024</p> <p>4- Gains attendus Réduction de la consommation énergétique des bâtiments Amélioration de la qualité d'accueil des enfants scolarisés et également des équipes enseignantes Production d'énergie renouvelable supérieure à la consommation</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Études pré opérationnelles 30 000€HT Travaux en fonction des études pré opérationnelles
Plan de financement	
Calendrier	Études pré opérationnelles 2022. Lancement de la phase opérationnelle et réalisation des travaux en fonction de la programmation retenue 2023/2024.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Passage à l'hydrogène pour le parc d'engin » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 1 : S'inscrire dans une politique volontariste de transition énergétique
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Faisant le constat du vieillissement de son parc de matériel roulant, la C3SM a mis en place une politique de modernisation de l'ensemble de son parc roulant afin de diminuer les coûts de fonctionnement et également pour réduire les consommations d'énergies fossiles pour l'exercice de ses missions</p> <p>1- Nature des investissements envisagés Remplacement de 2 bennes à ordures ménagères 360 000€HT Remplacement de 2 camions grues 540 000€HT Remplacement de 2 nacelles 150 000€HT Remplacement d'un tracteur épareuse 155 000€HT Remplacement de 2 polybennes 220 000€HT Remplacement de 3 utilitaires 120 000€HT</p> <p>2- Calendrier Délais de fabrication maximum de 18 mois</p> <p>3- Gains attendus Réduction de la consommation en carburant Réduction de l'entretien des véhicules Augmentation de la part d'électricité dans les carburants utilisés</p>
Partenaires	ADEME
Coût prévisionnel	1 545 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Plan pluriannuel sur 3 ans
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Relamping vapeur de mercure » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 1 : S'inscrire dans une politique volontariste de transition énergétique
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	Le réseau d'éclairage public exploité par la C3SM comporte encore de nombreuses ampoules à vapeur de mercure. Il est indispensable de les remplacer par des dispositifs économes en énergie comme des LED. 1- Nature des travaux envisagés Remplacement de l'ensemble des ampoules mercures par des LED 2- Volet financier 750 000€HT sur 4 années 3- Gains attendus Réduction de la consommation d'énergie Amélioration des conditions d'éclairage de l'espace public
Partenaires	ADEME
Coût prévisionnel	750 000 € HT.
Plan de financement	
Calendrier	De 2022 à 2026.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Rénovation énergétique du siège de la C3SM » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 1 : S'inscrire dans une politique volontariste de transition énergétique
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>En 2010, la Communauté des communes a pris possession de locaux à vocation artisanale pour aménager ses bureaux et le hangar destiné aux services techniques. Au fur et à mesure du développement de la Communauté de communes de nouveaux bureaux ont dû être construits. Actuellement, le bâtiment souffre d'un manque d'isolation et par conséquent, il y a une forte déperdition thermique. Parallèlement l'entretien et le lavage des véhicules techniques dont les bennes à ordures ménagères demandent un chauffage de l'eau qui est aujourd'hui assuré par un chauffe-eau électrique traditionnel.</p> <p>Ainsi, pour améliorer le confort thermique des occupants tout en limitant les consommations énergétiques, en les effaçant par une production ENR, les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer une production de chauffage plus performante et écologique et installer une régulation centralisée des installations de chauffage avec remplacement des climatiseurs mono ou multisplits par une pompe à chaleur air/air de VRV. <p>Un système de ventilation contrôlée de type CTA double flux sera installée permettant ainsi de traiter les pollutions intérieures tout en limitant les déperditions thermiques. Les bouches de diffusions seront sélectionnées et positionnées de manière à éviter l'inconfort liée à un déplacement d'air pour les occupants.</p> <p>Côté électrique, les luminaires étant vétustes, il est prévu de relamer en LED l'ensemble des locaux.</p> <p>Une installation photovoltaïque viendra compléter cette rénovation énergétique exemplaire afin d'effacer les consommations électriques du siège de la communauté de communes sur l'année tout en conservant les cumulus existants comme solution d'appoint.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	241 795.53 € HT
Plan de financement	DSIL 2021 : 184 000 € Autofinancement : 57 795.53 €
Calendrier	Réception des travaux septembre 2022

Indicateurs d'évaluation proposés	
-----------------------------------	--

Fiche-action « Mise en place d'une collecte des biodéchets

»

CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des ressources et des risques
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>Obligation règlementaire de collecte séparative des bio déchets à l'horizon 2026. La C3SM souhaite pouvoir expérimenter dès maintenant les moyens de traiter ce flux pour être opérationnel au moment de la mise en application des textes.</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Déploiement de 125 composteurs partagés Création de 16 aires de broyage et de compostage</p> <p>2- Volet financier Achat d'équipements et construction des aires 170 000€HT Création de supports de communication 57 000€HT Fonctionnement annuel 45 400€HT Réduction des coûts de traitement annuelle -71 000€HT</p> <p>3- Calendrier 2022 Création de 2 plateformes test Déploiement au 2nd semestre de 15 à 21 composteurs Achat de broyeur et création des premières aires de broyage en fin d'année 2022 (3 à minima) 2023 Déploiement chaque année de nouvelles aires de broyage et mise en place de composteurs partagés pour atteindre l'objectif de 100% en fin d'année 2025.</p> <p>4- Gains attendus Réduction de la production d'OM sur le territoire</p>
Partenaires	ADEME CITEO SYDETOM
Coût prévisionnel	Achat d'équipements et construction des aires 170 000€HT Création de supports de communication 57 000€HT Fonctionnement annuel 45 400€HT
Plan de financement	
Calendrier	2022 Création de 2 plateformes test Déploiement au 2nd semestre de 15 à 21 composteurs Achat de broyeur et création des premières aires de broyage en fin d'année 2022 (3 à minima) 2023 Déploiement chaque année de nouvelles aires de broyage et mise en place de composteurs partagés pour atteindre l'objectif de 100% en fin d'année 2025.

Indicateurs d'évaluation proposés	
-----------------------------------	--

Fiche-action « Mis en place de la collecte en colonne » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des ressources et des risques				
Action n°					
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée				
Description de l'action	<p>Afin de réduire les coûts de collecte tout en apportant aux usagers un service de qualité, la C3SM envisage de généraliser l'utilisation de colonnes enterrées, semi enterrées ou aériennes pour les flux EMR et DMR.</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Acquisition de colonnes à grande capacité pour équiper le territoire communautaire Acquisition de véhicules de collecte et de lavage de mobilier de collecte</p> <p>2- Volet financier</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Colonnes</td> <td>400 000€HT</td> </tr> <tr> <td>Véhicules</td> <td>270 000€HT x2</td> </tr> </table> <p>3- Calendrier Délais de livraison des véhicules 12 à 16 mois soit mi 2023 Livraison des colonnes aérienne synchronisée sur la livraison des véhicules.</p> <p>4- Gains attendus Réduction du coût de collecte à la tonne de 243€HT à 93€HT</p>	Colonnes	400 000€HT	Véhicules	270 000€HT x2
Colonnes	400 000€HT				
Véhicules	270 000€HT x2				
Partenaires					
Coût prévisionnel					
Plan de financement					
Calendrier					
Indicateurs d'évaluation proposés					

Fiche-action « Création des déchetteries entre Fitou et Salses »

CRTE Corbières-Minervois-Salauque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des ressources et des risques		
Action n°			
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salauque Méditerranée		
Description de l'action	<p>Un état des lieux du taux de couverture de la population par des déchetteries a permis de faire ressortir une « zone blanche » de plus de 3500 habitants dans le secteur de FITOU et de SALSSES-LE-CHATEAU.</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Création d'une déchetterie sur le secteur de FITOU-SALSSES-LE-CHATEAU afin de rendre accessible à plus de 3500 habitants un équipement permettant de valoriser une partie importante des déchets produits par les ménages.</p> <p>La première étape sera le lancement d'une étude de programmation afin de définir les caractéristiques de l'équipement. La seconde étape sera le lancement opérationnel de la construction de l'équipement en question</p> <p>2- Volet financier Etude de programmation 20 000€HT Conception et construction 900 000€HT</p> <p>3- Calendrier Etude de programmation 1er semestre 2022 Sélection MOE et études fin 2022 / 1er semestre 2023 Travaux 2023 / 2024 fin 2023 / fin 2024</p> <p>4- Gains attendus La déchetterie de PIA ne sera plus en surcharge Réduction des dépôts sauvages dans le secteur Réduction des quantités d'OM et d'EMR sur le secteur FITOU-SALSSES-LE-CHATEAU</p>		
Partenaires	ADEME CITEO REGION SYDETOM		
Coût prévisionnel	Etape 1 120 000€HT Etape 2 900 000€HT		
Plan de financement			
Calendrier	Etude de programmation	1 ^{er} semestre 2022	
	Sélection MOE et études		fin 2022 / 1 ^{er} semestre 2023
	Travaux 2023 / 2024		fin 2023 / fin 2024

Fiche-action « Remise en état de Bonnafous » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des res- sources et des risques
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>La C3SM est propriétaire d'un site remarquable sur la commune de villes- seque qui est composé d'un ancien hotel restaurant et d'une salle de récep- tion. Cet équipement est entouré d'un parc, d'un étang et possède un seuil qui permet d'alimenter en eau l'étang.</p> <p>1- Nature des travaux envisagés En fonction des études préalables réalisées pour définir l'avenir du site, les travaux envisagés seront à minima une remise aux normes de l'ensemble des installations, et une rénovation énergétique globale. Des travaux seront également entrepris sur le parc avec notamment la rénovation de la prise d'eau, de l'exutoire et de l'ensemble de l'étang.</p> <p>2- Volet financier Etude de faisabilité et programmation 30 000€</p> <p>3- Calendrier Etude sur l'année 2022</p> <p>4- Gains attendus Réduction de la consommation d'énergie Remise aux normes des bâtiments Remise aux normes de la prise d'eau</p>
Partenaires	Agence de l'Eau
Coût prévisionnel	Etude pré opérationnelle 30 000€
Plan de financement	
Calendrier	Etude sur l'année 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Kartz des Corbières » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des res- sources et des risques
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>La C3SM souhaite s'engager dans des études puis des travaux de dévelop- pement des ressources en eau alternative. Depuis de nombreuses années le Karst des corbières est étudié. Il est question maintenant d'approfondir des études en vue de calibrer définitivement le projet et de connaitre les études / les travaux à réaliser.</p> <p>Échange indispensable avec le Président car je ne maîtrise pas l'avance- ment des études actuelles.</p>
Partenaires	AGENCE DE L'EAU CD66 CD11 PREFECTURE REGION
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Création d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés » CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des ressources et des risques
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>La mise en place d'un PLPDMA est une obligation réglementaire pour toute collectivité compétente en matière de collecte et de traitement des déchets. Ce document stratégique permet de définir en concertation avec les partenaires, les orientations de la C3SM dans le domaine de la réduction de la production des déchets</p> <p>1- Nature des études envisagés Constitution d'une équipe projet et mise en œuvre des outils de mesure Constitution d'une commission consultative d'élaboration et de suivi (CES) Établissement du diagnostic du territoire Définition des objectifs et élaboration du plan d'actions</p> <p>2- Volet financier Financement d'un ETP à 50%</p> <p>3- Calendrier Sur l'année 2022</p> <p>4- Gains attendus Définition, mise en place et suivi de la politique de réduction de la production de déchets sur le territoire communautaire</p>
Partenaires	ADEME CITEO SYDETOM
Coût prévisionnel	1 ETP à 50%
Plan de financement	
Calendrier	Sur l'année 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche-action « Rénovation des déchetteries (Pia, Durban, Tuchan) »

CRTE Corbières-Minervois-Salanque

Orientation / Axe stratégique n°	Orientation 4 S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des ressources et des risques
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
Description de l'action	<p>La C3SM souhaite s'engager dans la rénovation des déchetteries communales. Cela permettra la mise en conformité réglementaire de l'ensemble des installations et l'amélioration du tri à l'échelle du territoire en accueillant dans de bonnes conditions les administrés.</p> <p>1- Nature des travaux envisagés Sur les trois déchetteries de la C3SM (PIA, TUCHAN, DURBAN), travaux de génie civil afin de mettre aux normes les installations, et d'améliorer l'accueil des usagers pour améliorer le tri.</p> <p>Le programme des travaux prendra en compte les éléments suivants.</p> <p>PESAGE : L'installation de ponts à bascule à TUCHAN et à DURBAN (afin de permettre la pesée des déchets amenés), l'installation d'un second pont à bascule à PIA (afin d'améliorer la fluidité des circulations).</p> <p>SECURISATION : Rénovation de l'éclairage, de l'enceinte, du contrôle d'accès, des systèmes de protection contre les chutes. Séparation des circulations haut de quai et bas de quai.</p> <p>MODERNISATION : Création d'une aire de tri dédiée aux encombrants en fin de réduire le volumes de ce type de déchet. Mise en place d'un local d'accueil et de conseil aux usagers. Augmentation des capacités de l'installation et augmentation du nombre de flux traités. Création d'une zone de ré-emploi.</p> <p>2- Volet financier PIA 631k€HT TUCHAN 755k€HT DURBAN 398k€HT</p> <p>TOTAL INVESTISSEMENT 1 784k€HT</p> <p>3- Calendrier Sélection MOE et études 2022 Travaux 2023 / 2024 Etudes préalables lancée en 2021</p> <p>4- Gains attendus</p>

	Réduction de la consommation énergétique. Augmentation des volumes de déchet traités en déchèterie. Réduction des volumes collectés en ordures ménagères. Réduction des décharges sauvages.
Partenaires	ADEME CITEO REGION SYDETOM
Coût prévisionnel	TOTAL INVESTISSEMENT 1 784k€HT
Plan de financement	
Calendrier	Sélection MOE et études 2022 Travaux 2023 / 2024 Etudes préalables lancée en 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	

Annexe 3 – Liste des projets envisagés sur la période

EPCI	Commune	Action	Description	Temporalité (si précisée)	Partenaires	Coût	Ind	
ORIENTATION 1 : DYNAMISER LES ECONOMIES LOCALES EN DEFINISSANT UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMBITIEUSE								
Axe 1 : Engager une réflexion sur l'offre foncière économique								
CCRLCM	Thezan	Création de cellules commerciales	Pérenniser les commerces de proximité avec différents scénarios à l'étude - Dans l'une de ces cellules louées un commerçant (tabac presse) permettra de maintenir le lien social et aidera les personnes dans leurs démarches (paiement impôts, banque Crédit Agricole, Banque, Poste, Colis, Gaz, FDJ, Presse etc..					
	Auriac	Réflexion sur l'aménagement d'un local communal en un espace pouvant accueillir une activité commerciale						
	Fabrezan	Traitement de la friche industrielle de la distillerie	Désimperméabilisation, mise en parking		Moyen terme			
		Développer les commerces de proximité	Le village a besoin de rénover toute sa traversée urbaine et son cœur historique					
	Argens-Minervois	Soutien à l'épicerie						
	Lézignan Corbières_CCRLCM	Réhabilitation des toutes les ZAE sur la commune de Lézignan Corbières (concept de smart ZAE: des zones connectées -numériquement/géographiquement/environnementalement)	La CCRLCM est compétente en matière de ZAE (cf loi notre / rapports ChRC / note d'enjeux de l'Etat sur le SCOT). La requalification d'une zone d'activités consiste à développer un projet d'aménagement spatial et économique permettant de revaloriser l'image économique d'un site, de conforter les entreprises présentes, et d'attirer de nouvelles implantations. La requalification des sites doit donc répondre à des besoins en termes d'attractivité (à laquelle contribuent la réduction de l'impact environnemental, l'amélioration des conditions de vie des salariés y travaillant), de maintien de la valeur patrimoniale des biens immobiliers et fonciers, de potentialités de développement des entreprises.La réhabilitation des ZAE sur la commune, dans le cadre d'un schéma directeur de réhabilitation, permettra également de requalifier les entrées de ville.	2022/2026	Etat - Région			
	Canet_CCRLCM	Réhabilitation de la ZAE sur la commune de Canet (concept de smart ZAE)	La CCRLCM est compétente en matière de ZAE (cf loi notre). La réhabilitation des ZAE sur la commune, dans le cadre d'un schéma directeur de réhabilitation, permettra également de requalifier l'entrée du village (cf point précédent)	2022/2025	Etat - Région			

	Lézignan Corbières_Conilhac_CCRLCM	création de la ZAE Caumont 3 (concept de smart ZAE)	En sortie directe de l'échangeur de l'autoroute, cette ZAE s'étendra sur 25 hectares. Elle fait partie des grands projets de développement économique de la CCRLCM permettant la création d'emploi dans le respect d'une intégration paysagère et environnementale. ette ZAE pourra accueillir des entreprises de toutes tailles, à forte valeur ajoutée et/ou qui traduisent un savoir faire : petite production, R&D, éco-industrie, éco-construction, ingénierie et services aux entreprises, ... Parfaitement ancré dans l'axe Toulouse Montpellier et à proximité de l'Espagne, la CCRLCM souhaite ainsi séduire PME et PMI à la recherche d'un foncier et d'un immobilier attractif. La proximité de cette zone du port de la nouvelle est un atout d'attractivité et de développement de nos territoires.	2022/2026	Etat - Région		
	Lézignan Corbières_ferrals_CCRLCM	création ZAE Cabanon de borie (concept de smart ZAE)	Création d'un ZAE "tampon" de 4,5 hectares permettant de satisfaire les offres à court terme en attente de la création de Caumont 3	2022/2026	Etat - Région		
CCCSM	Claira	Réhabilitaiton de friches industrielles et commerciales					
	Sales-le-Château	Réhabilitaiton de friches industrielles et commerciales					
	Montgaillard	Création de batiments techniques pour installer des artisans					
	Tuchan	Pôle d'entreprise au sein des locaux vacants					
	Sales-le-Château	Réhabilitation de friches industrielles et commerciales					
	Sales-le-Château	Centre sportif de tir	Centre de tir de 10 à 200m + centre de formation (création de 10 emplois)				
Axe 2 : Soutenir et diversifier les activités agricoles et sylvicoles et d'élevage							
CCRLCM	Laroque-de-Fa	Marché des producteurs locaux	Marché en lien avec les agriculteurs présents sur la commune (élevage bovin, ovin, caprin, viticulture,...)				
	Auriac	Réflexion sur la création d'un bassin à eau avec colonne	Afin de faciliter l'approvisionnement en ressource des exploitants agricoles				
	Vignevieille	Dynamique de particuliers en jardins partagés					
	Commune ?? Mail 02/07 09h14	Construction d'une aire de lavage pour les viticulteurs					
	Commune ??	Réouverture des milieux	Avec l'ONF, département, SDIS, CEN, Natura 2000 et convention pâturage avec l'ONF avec un éleveur sur la commune				

	Roubia	Installation d'une ?? De remplissage des engins agricoles	Préservant la biodiversité				
	commune à définir	aménagement d'un espace test agricole pour le maraîchage	<p>Les intercommunalités peuvent jouer un rôle moteur important pour la mise en place et la sécurisation du fonctionnement d'un Espace Test Agricole sur leur territoire. Elles peuvent intervenir directement ou indirectement sur tous les axes du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche et acquisition des terrains, - installation opérationnelle et gestion courante de l'Espace Test, - mise en place d'une politique de « veille foncière » pour pouvoir proposer des terrains d'exploitation aux porteurs de projet, qu'ils soient issus de l'espace test ou non. <p>Par ailleurs ces espaces test pourront alimenter le syndicat mixte de la cuisine centrale du lézignanais en circuit court en lien avec les actions retenues dans le cadre du plan alimentaire territorial (PAT) du CD11</p> <p>Ainsi, la CCRLCM envisage dans un premier temps la recherche et l'acquisition de terrains.</p>	2022/2025		100000 HT	
CCCSM	Maisons	Mettre à disposition un logement pour accueillir un éleveur sur la commune en partenariat avec la Chambre d'Agriculture					
	Soulatge	Aménagement foncier, agricole et forestier qui favorise le regroupement des terres pour les exploitations					
		Installation des porteurs de projets et identification des besoins					
		Alimentation locale/favoriser les producteurs locaux					
	Tuchan	Aménagement des jardins abandonnés pour en faire des jardins partagés					
		Développer le pastoralisme					
Paziols	Action aire de remplissage et de lavage						
Axe 3 : Développer une politique touristique lisible							
CCRLCM	Laroque-de-Fa	Création de circuits pédestres et de VTT					
CCCSM	Montgaillard	Création d'un sentier	Valorisation du patrimoine minier				
	Claira Salses-le-Château	Création d'un office de tourisme					
	Fitou	Réhabilitation de la friche communale sur la RD6009	Possibilité de réhabiliter en office de tourisme intercommunal et d'une maison des produits du terroir	2021-2025			
	Claira	Création de quatre sentiers					

	Cucugnan	Etude de requalification et mise en valeur de Queribus					
	Duilhac-sous-Peyrepertuse	Etudes amélioration du fonctionnement et aménagement paysager du site naturel du Moulin de Ribaute Tranche opérationnelle 1 AVP PRO ACT					
		Etudes amélioration du fonctionnement et aménagement paysager du site naturel du Moulin de Ribaute tranche opérationnelle 2 VISA OPC DET AOR					
		Travaux amélioration du fonctionnement et aménagement paysager du site naturel du Moulin de Ribaute					
		Valorisation globale du site de Peyrepertuse, de ses modalités d'accueil et d'accès touristiques					
		Amélioration aire de service pour campings-cars					
	Maisons	Créer un parcours dans le village autour de photographies anciennes et une grande fresque sur la place de l'Eglise					
		Réaménager la ruine et ses murs anciens pour ouvrir un espace récréatif et culturel sur la place du village					
		Baliser un parcours de découverte à pieds liant le plan d'eau, le village, ses jardins et les chemins de randonnées					
		Créer un sentier sensoriel dans le secteur des jardins en installant une signalétique et des plantes spécifiques					
		Aménager un parcours dédié à la bio-diversité autour de la Canal: traces d'animaux, panneaux, végétation, point de vue					
		Installer un panneau d'accueil et de la signalétique relayant les sites d'intérêts et les événements dans le village					
	Rouvrir la guinguette en période estivale pour servir des boissons et de quoi se restaurer rapidement						

		Organiser des animations autour de l'art et du terroir, de la bio-diversité ou encore de la pêche					
Paderne		Etude pour la revalorisation du Château					
		Travaux pour la revalorisation du Château					
		Entretien des sentiers de randonnées					
Paziols		Restauration et mise en valeur des remparts de l'Eglise (embellissement)					
Tuchan		Aménagement aire de campings-cars					

**ORIENTATION 2 : ORGANISER LES COMPLEMENTARITES AU SEIN DES TERRITOIRES ET AVEC LES PROXIMITES POUR UNE ATTRACTIVITE ET UNE QUALITE DU CADRE DE VIE RENFOR-
CEES**

Axe 1 : Permettre à l'ensemble des centralités (petites villes, bourg-centres, villages) du territoire de jouer leur rôle dans le développement des territoires

CCRLCM	Fabrezan	Valoriser l'ensemble de sa traversée, son patrimoine	Le village a besoin de rénover toute sa traversée urbaine et son cœur historique					
		Sécuriser les différents modes de déplacement	Le village a besoin de rénover toute sa traversée urbaine et son cœur historique					
		Rendre le centre accessible aux PMR	Le village a besoin de rénover toute sa traversée urbaine et son cœur historique					
	Montséret	Création de cheminements piétonniers sécurisés le long de deux départementales						
		Réduction de la vitesse des voitures dans la traversée du village	Mise en place d'écluses, de signalisations pédagogiques, de ralentisseurs					
	Thezan	Embellir l'ancienne passage du tramway						
		Sécurisation de la traversée de la commune par la 1ère tranche	Projet étudié en collaboration avec l'ATD				130 000€ HT	
	Roubia	Soutien au club de volley local						
		Créer des emplois communaux						
		Soutenir l'épicerie/restaurant du village						
	Laroque-de-Fa	Aménagement et embellissement du cœur de village						
	Boutenac	Création d'un restaurant	Restaurant axé sur les produits locaux bio, en circuits-courts autour d'une cuisine innovante		2024-2025			
		Création d'un tiers lieux	À l'emplacement de l'école de Gasparets		2023-2024			
CCCSM	Maisons	Réaménager la place et ses abords, incluant le toit terrasse du foyer, de façon homogène et qualitative						
		Mener une étude structure et des travaux adaptés pour renforcer la quapacité de charge du toit terrasse du foyer						
		Refaire l'étanchéité du toit terrasse du foyer pour assurer l'accueil des producteurs ambulants à l'intérieur du local						
		Créer un marché hebdomadaire						

		Rénover l'ancien local de la Poste pour proposer un espace boutique/vente de produits locaux					
		Soutenir la rénovation des façades dans un souci de préservation de leur qualité historique et patrimoniale					
	Pia	Réaménagement du pont					
	Soulatge	Soutien aux associations locales pour dynamiser la vie du village					
		Créer une maison d'édition associative	Afin de préserver le patrimoine matériel et immatériel du village et de coordonner un maillage des habitants qui participent à cette préservation				
		Adapter le fonctionnement local à une nouvelle population					
		Installer de nouvelles familles, emplois et développement local					
		Mise en place d'une signalétique homogène regroupant tous les artisans et commerces du village					
		Mise en place d'un espace coworking/tiers-lieu					
		Réaménagement de la place communale pour développer le marché hebdomadaire des producteurs actuels					
		Réaménagement des chemins communaux					
		Réaménagement du bâti communal					
	Tuchan	Sécurisation école					
		Aménagement de la piscine municipale en incluant la bute ombragée					
		Maison multimodale	Deuxième tranche				
		Goudronnage chemin accès parapente					
		Accessibilité PMR					
	Fontjoncouse	Requalification de la place centrale					
		Réaménagement du foyer communal					
	Claira	Création d'une place de village					
		Création de bureaux					
		Extension de l'école					
		Accessibilité des bâtiments communaux					
		Requalification du parc					
		Création d'un point jeunes					
		Parcours de santé intergénérationnel					
		Création d'un festival					
	Maison France Services						

Axe 2 : Développer des dialogues « à la carte » avec les territoires voisins (CU Perpignan, Grand Narbonne, Carcassonne Agglo...)

Axe 3 : Utiliser le numérique comme un outil au service des territoires et de ses habitants								
Axe 4 : S'appuyer sur la modernisation de la planification territoriale en cours pour structurer le développement du territoire et l'ancrer dans une dynamique de transition écologique et énergétique.								
CCRLCM	Montsérét	Mise en place d'un PLU limitant l'extension des zones à urbaniser						
CCCSM	Durban-Corbières	Programmation d'une opération ciblant les îlots anciens, dégradés ou vacants (DPAM)						
ORIENTATION 3 : UN TERRITOIRE DES PROXIMITES POUR GARANTIR LA QUALITE DE VIE ET LES SOLIDARITES TERRITORIALES								
Axe 1 : Réfléchir les services à la population et promouvoir les mobilités douces, partagées, inscrites dans la transition écologique, au sein des territoires								
CCRLCM	Laroque-de-Fa	Financement de l'ADHCO pour les POM's	Mise en place de maisons France Services - Disposition d'une bibliothèque et d'un accès internet					
	Roubia	Maintenir l'agence postale de la commune						
		Maintenir l'épicerie de la commune						
		Crèche intercommunale de Roubia	Projet intercommunal lancé	(financements notifiés en 2021)	ETAT-CD11-CAF11-REGION	858500 HT		
	Fabrezan	Créer un groupe scolaire intercommunal	Dans le cadre d'un regroupement scolaire avec les communes d'Argens et Paraza					
		Mise à accès PMR de la mairie	Par la création d'un parvis à niveau					
		Sécurisation des accès piétons aux services publics						
		Mise en place de parkings de délestages	Acquisition et aménagement	Moyen terme				
		Entretien et rénovation des zones piétonnes	Afin de relier les polarités du territoire et les parkings créés					
		Achat d'une navette électrique pour les populations fragiles	Entre les 3F					
		Création d'un pôle scolaire et périscolaire	En architecture environnementale	2027				
	Vignevielle	Création d'une zone sportive extérieure	Citystade, pumptrack, fitness	Moyen terme				
		Création d'une maison France Services (ADHCO)						
	Ornaisons	Création d'une maison des associations avec une forte thématique "sport"						
		Mise en accessibilité de la mairie et de la poste par le maintien des services postaux sur la commune						
		Création d'un cheminement piéton						
		Favoriser les mobilités douces						
		Création d'un contournement de la commune						
		Création d'un pump tracks						
	Commune ?? (mail 02/07 09h14)	Revitalisation urbaine	Création de parkings					
		Réhabilitation du jardin d'enfants						
		Délocalisation de l'école	Se situe au bord de la départementale, représente un danger réel. Est un vieux bâtiment très consommateur d'énergie. Les locaux seront réemployés pour dynamiser le commerce					
		Animation commerciale toute l'année et association						
	La poste communale							

Thezan	Créer une aire de jeu et un city park	Afin de retisser les liens sociaux, ils seront créés sur un terrain en friche acquis par la mairie (40 000€ TTC environ)				
Laroque-de-Fa	Donner la possibilité à tout un chacun de se déplacer plus facilement possible et avec un impact carbone moindre (transports en commun, ...)					
Boutenac	Création d'une cantine		2022-2023			
	Création d'une aire de jeux et de terrains de sport		2024-2025			
Montsérét	Création d'une aire de jeux sportifs et de loisirs à destination des adolescents (mini city park)					
	Création d'une structure dédiée à la cantine scolaire	Elle est actuellement assurée dans le foyer du village				
	Création d'un espace détente pour les adultes	Pour ceux qui n'ont pas d'espaces extérieurs dans leur résidence				
Luc-sur-Orbieu	Réfection de l'école communale					
Lézignan-Corbières	Création d'une nouvelle creche intercommunale avec RAM intégré sur un nouveau pôle enfance jeunesse en lien avec la maison de la famille (CAF11)	<p>La CCRLCM est compétente pour le multi-accueil des enfants sur le territoire intercommunal.</p> <p>Les locaux de l'actuelle crèche jacqueline ARIBAUD, situés rue marceau à Lézignan Corbières datent de plus de 30 ans. Ce bâtiment a été agrandi au fil du temps en fonction des demandes (52 agréments à ce jour) ce qui le rend désormais moins fonctionnel. Ce bâtiment est sur 2 niveaux. Il est en outre situé en zone inondable.</p> <p>Pour faire face à la demande des usagers, la CCRLCM souhaite construire un deuxième équipement de type BPOS et bas carbone intégrant un Relais d'Assistants Maternelles , sur une partie du terrain dont elle propriétaire hors zones PPRI et PPRIF cadastré BB254, pour accueillir 40 enfants supplémentaires.</p> <p>Ce bâtiment se situera en continuité du futur centre de loisirs, sur le nouveau pôle intercommunal enfance-jeunesse à proximité de la maison des familles dont la construction est projetée par la CAF de l'Aude. La contiguïté du siège administratif est également un atout (proximité des services techniques et administratifs).</p>	2022-2023-2024	CAF-MSA-CD11-ETAT-REGION		
Lézignan-Corbières	Création d'un bâtiment intercommunal ALSH en modulaire sur un nouveau pôle enfance jeunesse en lien avec la maison de la famille (CAF11)	La CCRLCM est compétente pour l'accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires. Les locaux utilisés actuellement sont mis à disposition par la ville de Lézignan-Corbières qui reste par ailleurs compétente pour l'accueil des enfants hors périodes scolaires. Ces locaux sont situés dans l'emprise du stade municipal de Gaujac dans une zone inondable ce qui rend l'extension de la structure impossible. Par ailleurs la proximité d'un ruisseau (la jourre) et l'utilisation éventuelle du site par la commune pour ses propres besoins pendant l'été ne permettent pas une sécurité optimale pour les enfants. Par ailleurs, ce service	2022-2023	CAF-MSA-CD11-ETAT-REGION	2150000 HT	

			<p>connait une forte demande de la part des usagers. Les règles concernant la COVID ne permettent plus de répondre à de nouvelles demandes d'inscription (les locaux étant trop exigus à ce jour).La CCRLCM souhaite implanter, sur une partie du terrain dont elle est propriétaire hors zones PPRI et PPRIF cadastré BB254, un bâtiment à émission bas carbone pour accueillir 100 enfants et d'une surface de plancher de 300 m2. Le mode de construction pourra s'appuyer le cas échéant sur des modulaires (démontables/remontables).L'intérêt d'implanter un bâtiment modulaire est multiple :la rapidité d'exécution du projet, l'aspect évolutif du bâtiment si le besoin grandissait, le respect de l'environnement puisqu'un tel projet ne génère aucun déchet de chantier et les modules sont recyclables à 99%. De plus, un bâtiment modulaire privilégie au maximum les énergies renouvelables afin de réduire sa consommation énergétique.Ce bâtiment se situera en continuité de la future crèche-RAM, sur le nouveau pôle intercommunal enfance-jeunesse à proximité de la maison des familles dont la construction est projetée par la CAF de l'Aude.Ce projet peut favoriser également la mutualisation de moyen avec la ville centre qui ne peut faire évoluer son bâtiment actuel (zone PPRI).Il permettra également d'assurer un service de proximité et de garantir un équilibre sur le territoire intercommunal.Enfin, ce projet situé en ville permettra aux familles non véhiculées de pouvoir bénéficier de ce service public.</p>				
--	--	--	--	--	--	--	--

	Lézignan-Corbières	réhabilitation reconstruction d'un conservatoire intercommunal en centre ville à proximité directe du QPV	La CCRLCM est compétente en matière d'enseignement musical actuellement localisé dans des locaux anciens et exigus (boulevard Marx Dormoy, Lézignan-Corbières). En effet, face à une augmentation sensible des effectifs, les élèves sont également accueillis dans un bâtiment annexe mis à disposition par la ville de Lézignan-Corbières (bibliothèque EUZET, square Marcellin Albert, bâtiment communal mis à disposition) .La Ville a par ailleurs informé la CCRLCM de sa volonté de ne pas prolonger au-delà du 30 juin 2022 la mise à disposition de la bibliothèque EUZET. La construction d'un nouveau conservatoire intercommunal figure dans le plan pluri annuel d'investissement de la CCRLCM. Cette nouvelle situation implique une réorientation du PPI, la CCRLCM saisit par ailleurs l'opportunité de la mise en vente par le CD11 d'un ensemble immobilier affecté au service public (ancien CMS , place des vosges , référence cadastrale AE432 et AE433) situé en limite directe du quartier prioritaire politique de la ville.Les locaux ont une superficie intérieure développée de l'ordre de 700 m2.La CCRLCM souhaite se porter acquéreur de cet ensemble immobilier, le CD11 a accepté cette transaction qui doit donner lieu à un acte de vente entre les parties.Par suite à cette acquisition, la CCRLCM envisage de réhabiliter ce bâtiment pour un nouvel usage affecté au service public (conservatoire intercommunal de musique).La CCRLCM souhaite inscrire cette réhabilitation dans la transition écologique en mettant en œuvre des méthodes de construction permettant un bâtiment passif voire à énergie positive.Ce projet permet en outre de résorber une friche bâtiminaire en centre- ville de Lézignan-Corbières ainsi que de réduire les déplacements des usagers intra-muros. Ce projet pourrait par ailleurs intégrer le contrat Bourg centre pour mobiliser d'autres financeurs	2022-2023-2024	ETAT-CD11-CAF11-REGION-BANQUE DES TERRITOIRES	1500000 HT	
CCCSM	Durban-Corbières	Organisation de co-voiturage					
		Développer des transports publics avec Lézignan					
		Créer une borne de recharge pour voitures ou vélos électriques					
	Fitou	Éducation	Création d'une nouvelle classe		Moyen terme : 2023-2025		
	Maisons	Rénover les jeux pour enfants					
		Améliorer le sentier permettant de faire la boucle autour du plan d'eau					
		Accueillir les cyclotouristes dans l'ancienne cour de l'école (eau potable, tables, outils d'entretien, point infos ...)					
	Padern	Aménagement d'une aire de pique-nique					
		Aire de jeux pour enfants					
	Paziols	Accessibilité des bâtiments publics					
Soulatge	Mise en place d'un service de déplacements pour la population locale						

		Transports avec les services solidaires notamment médicaux					
		Augmentation du télé-travail					
	Tuchan	Aménagement d'un local pour les chasseurs					
		Voiture partagée					
	Villeneuve-les-Corbières	Sécurisation des entrées d'agglomération RD 611 et AD 106					
		Réfection de l'ancienne Mairie					
		Aménagement de la place publique					
	Claira	Création d'un parking avec ombrière					
		Création d'un pump tracks					
		Création d'un parc 0-3ans					
	Salses-le-Château	Création de nouvelles classes dans le groupe scolaire Claude Simon et extension du restaurant scolaire					
		Gestion des déplacements et priétonnisation du cœur de ville					
		Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville					
		Développer les services-aménagement des étages presbytère					
		Valoriser les équipements publics, les commerces et les services					
		Maintenir et développer l'attractivité du centre ancien					

Axe 2 : Développer une politique de l'habitat répondant aux besoins de tous dans le respect de l'environnement

	Thezan	Rénover une maison en état de délabrement louée par la suite en logement social	Acquisition (faite) d'une maison en état de délabrement, 6000€ suite à une liquidation judiciaire				
	Ornaisons	Création de logements adaptés					
CCRLCM	Argens Minervois	Création d'une résidence sénior	Permettant de conserver ses habitudes de vie sur son village afin de garder son réseau social				
	Claira	Résidence séniors					
	Durban-Corbières	Procéder au remembrement des grands logements pour accueillir les petits ménages					
		Acquisition et démolition d'une maison dégradée pour ouvrir un espace public au cœur des îlots anciens					
	Padern	Réhabilitation des maisons anciennes du village					
	Maisons	Rénover les logements des quelques maisons dégradées acquises par la commune					

Axe 3 : Construire un projet de santé répondant aux besoins spécifiques de tous les territoires

CCRLCM	Fabrezan	Participation à la création d'un pôle santé					
		Rénovation de l'ancien pôle santé en pôle "bien-être"					

		Participation au pôle bien vieillir					
		Participation au pôle petite enfance					
	Luc-sur-Orbieu	Création d'un pôle santé					
CCCSM	Fitou	Création d'une maison de santé			Court terme : 2021-2022		
	Tuchan	Acheter du matériel pour le centre de santé public					
		Agrandissement de la Maison de santé pour centre de santé public					
	Salses-le-Château	Maison d'accompagnement des seniors handicapés					

Axe 4 : Utiliser le numérique comme un outil au service des territoires et de ses habitants

CCRLCM	Commune ?? (mail 02/07 9h14)	Tableau numérique et tablettes à l'école	Projet effectué				
	Thezan	Mettre à disposition du matériel informatique dans le hall de la Mairie					
CCCSM	Claira	Points numériques					
	Salses-le-Château	Points numériques					

ORIENTATION 4 : S'APPUYER SUR DES TERRITOIRES A HAUTE VALEUR PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Axe 1 : S'inscrire dans une politique volontariste de transition énergétique

CCRLCM	Tourouzelle	Rénovation du chauffage de la salle Jean Moulin	Les élus souhaitent améliorer les performances énergétiques de ce bâtiment en changeant ce chauffage vétuste.				
	Thezan	Création d'un futur local pour le service technique sur le site de l'ancien terrain de rugby	Dans un hangar de 700m ² avec un toit photovoltaïque				
		Remplacer les ampoules de l'éclairage public par des LED	Avec SYADEN			40,467€ HT	
		Enfouir une première tranche de lignes électriques et téléphoniques (rue des Aspres)	Demande d'une étude de faisabilité au SYADEN				
		Pose d'une colonne de remplissage économique sans énergie aire d'arrosage des machines à vendanger					
	Auriac	Isolation des bâtiments communaux					
		Réfection et coupure de l'éclairage public	Afin de réduire la facture énergétique et la pollution lumineuse				
	Conilhac	Rénovation énergétique de la salle des fêtes communale	Souhaité dans le cadre du CRTE, n'a pas été retenu au titre de la DSIL 2021. La commune retravaille avec le bureau d'études ce dossier dont le coût estimatif total s'élevait à 405.950 € HT, pour proposer un phasage pluriannuel de travaux sur 2 à 3 tranches.				
	Escales	Soutien au remplacement du système de chauffage de la salle polyvalente	Remplacement d'un système au gaz par un système de pompe à chaleur plus économe en énergie et en coût.	2022			
	Roubia	Changement de mode de chauffage de l'école	Suppression de la chaudière à fuel				
Changement de mode de chauffage du gymnase (au fioul)							

	Passage de l'éclairage public en LED					
	Sensibilisation de la population à la gestion des déchets					
Montsérét	Installation solaire communale en autoconsommation collective étendue	Il permet d'alimenter à partir d'un lieu (foyer communal) plusieurs bâtiments communaux : foyer, épicerie, mairie, agence postale.				
	Économie d'énergie sur l'éclairage public	Remplacement des ampoules par des LED et des coupures nocturnes				
	Etude de faisabilité pour éclairage d'un boulodrome par photovoltaïque					
Vignevielle	Étude au SYADEN sur les ombrières photovoltaïques					
	Étude au SYADEN sur les bâtiments et l'éclairage publics					
Ornaisons	Remplacement de chaudière (école, salle polyvalente)					
	Réhabilitation énergétique de bâtiments communaux	Mairie, salle polyvalente : remplacement des menuiseries, isolation des locaux. Remplacement par des luminaires à basse consommation				
Laroque-de-Fa	Éclairage public LED					
	Rénovation énergétique des bâtiments communaux					
	Parc photovoltaïque de l'Estrade					
	Hangar technique en bois avec des panneaux photovoltaïques à vocation de pôle des artisans (avec mesures compensatrices)					
Fabrezan	Création de jardins secs					
	Projet d'énergie solaire coopérative et citoyenne	Entre Ferrals, Tournissan et Fabrezan avec la création d'une association				
	Photovoltaïque en toiture des bâtiments publics					
	Centrale solaire photovoltaïque au sol de 250Kw					
Jonquières	Rénovation d'un logement dans le bâtiment de la mairie		Dès printemps 2022			
Castelnau d'Aude	Pose de panneaux photovoltaïques					
Escales	Créer une centrale photovoltaïque au sol sur une ancienne décharge communale	Selon le montant du financement levé, la surface de la centrale pourrait être modifiée				
Lézignan-Corbières	construction de nouveaux bureaux intégrant une salle pour l'assemblée sur le siège actuel de la CCRLCM (bâtiments BPOS)	Pour faire face à son développement et le recrutement de personnel qui en découle.	2022-2023-2024-2025	Etat	non chiffré à ce jour	

	Lézignan-Corbières	Rénovation énergétique du siège de la CCRLCM	Le programme de travaux envisagé comprend la rénovation de l'ensemble de l'enveloppe batimentaire afin de garantir une action optimale sur la déperdition thermique. Il prévoit en complément la mise en place de panneau photovoltaïques sur l'ensemble de la toiture Il comprend :la reprise d'isolation, l'étanchéité murs et de toiture,la reprise de ventilation, le remplacement des menuiseries et du système de chauffage.	2022-2023-2024-2026	Etat	2170000 HT	
	Mouthoumet	réhabilitation de la toiture de l'école intercommunale de Mouthoumet en matériaux bio-sourcés	LA CCRLCM est compétente pour l'école intercommunale située à MOUTHOMET. Outil indispensable pour l'aménagement du territoire et la fixation de population en zone rurale sur le bassin de vie des hautes-corbières, ce bâtiment construit en 2006, nécessite une réhabilitation de la toiture qui intégrera par ailleurs une meilleure isolation thermique permettant des économies d'énergie. Des matériaux bio-sourcés seront utilisés pour cette réhabilitation.	été 2022	Etat	200000 HT	
CCCSM	Durban-Corbières	Parc photovoltaïque sur terrains communaux					
		Panneaux photovoltaïques sur toitures communales pour autonomie					
	Montgaillard	Toitures équipées en photovoltaïque					
		Projet photovoltaïque pour rendre le village autonome					
	Fitou	Équiper la salle polyvalente en panneaux photovoltaïques		Moyen terme : 2024-2025			
	Cucugnan	Installation de 3 bornes de charge pour les véhicules électriques					
	Duilhac-sous-Peyrepertuse	Etude rénovation énergétique bâtiments communaux					
		Travaux rénovation énergétique bâtiments communaux					
	Paziols	Réhabilitation de l'école: projet photovoltaïque en toiture, isolation et performance énergétique					
	Maisons	Mettre à disposition des habitants une voiture électrique en auto-partage					
	Saint-Jean-de-Barrou	Installation photovoltaïque des bâtiments des services techniques					
		Installation photovoltaïque des bâtiments communaux					
Ombrière seule au parking du cimetière							
Soulatge	Parking à ombrière solaire						
Tuchan	Installation photovoltaïque sur les bâtiments techniques						

		Rénovation thermiques de bâtiments municipaux						
	Villeneuve-les-Corbières	Mise en place d'une centrale photovoltaïque pour auto-consommation de la cave pilote versant sud						
	Salses-le-Château	Réduire sa consommation d'énergie par la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux						
Axe 2 : Anticiper les effets du changement climatique sur la gestion des ressources et des risques								
CCRLCM	Laroque-de-Fa	Préservation et maîtrise de la ressource en eau						
	Argens Minervois	Meilleure gestion du lac d'Argens-Minervois	Gestion de l'eau, préservation de la faune et de la flore, développement du site à fins éducatives					
	Thezan	Penser à renouveler la station d'épuration	De manière à optimiser le rejet des boues					
	Fabrezan	Désimperméabilisation des parkings (avenue de l'ancienne gare)						
		Désimperméabilisation des espaces non nécessaires aux déplacements sur la traversée de village						
	Auriac	Mise en protection de la cascade au lieu-dit la Perronne						
	Boutenac	Passage au zéro phyto, label "Terre saine"		2021-2022				
	Commune ?? (mail 02/07 09h14)	Conservation des différents étages de la végétation						
		Revitaliser les rues du village	Plantation devant les maisons					
	Castelnau d'Aude	Revalorisation d'une ancienne décharge						
	Ornaisons	Réhabilitation de bâtiments publics situés au cœur de la commune						
		Programme de plantation de haies et d'arbres						
		Maîtriser les eaux pluviales	Pas de rejet sur la voie					
	CCRLCM	création d'un nouveau schéma des déchetteries	LA CCRLCM a missionné le cabinet Terroirs & Communautés pour faire un audit sur l'optimisation de notre schéma des déchetteries. Il en découle qu'afin d'optimiser le service rendu à l'utilisateur, de couvrir tout le territoire intercommunal, d'améliorer la qualité et l'optimisation de la gestion des déchets issus des déchetteries et par suite contribuer à la transition écologique, il est nécessaire de moderniser 4 déchetteries (Lézignan, St Pierre, Laroque de Fa et St Laurent de la Cabrerisse) et d'en créer 4 supplémentaires (lezignan, escales, 3F, Luc).	2022/2025	Etat	5236000 HT		
CCCSM	Durban-Corbières	Récupération des eaux pluviales des toitures communales						
		Collecte et récupération des eaux traitées de la station d'épuration	Plus l'excédent d'eau de la source principale et des ompages non utilisés dans le réservoir d'eau potable					
		Débroussaillage des friches	Prévenir les risques d'incendie					

Fitou	Dévolement de la conduite d'eau		Court terme : 2023			
Claira	Unité de compostage					
	Réhabilitation/modernisation de la déchetterie	Projet intercommunal				
Durban-Corbières	Récupération des eaux pluviales des toitures communales					
	Collecte et récupération des eaux traitées de la station d'épuration					
	Débroussaillage des friches					
	Collecte et récupération des eaux traitées de la station d'épuration (plus l'excédent d'eau de la source principale et des pompages non-utilisés dans le réservoir d'eau potable)					
Fitou	Dévolement de la conduite d'eau					
Cucugnan	Etude et travaux sécurisation alimentation eau potable village					
Duilhac-sous-Peyrepertuse	Régularisation administrative de la source fontaine de Duilhac					
	Défebnse incendie-travaux de mise aux normes des installations de la chambre des vannes					
Claira	Unité de compostage					
	Réhabilitation/modernisation de la déchetterie					
Maisons	Créer un composteur collectif					
	Sollutionner le problème des déchets de la chasse					
	Remplacer les réseaux en plomb					
	Sécuriser la ressource en eau					
Padern	Débroussaillage aux alentours du village, risques incendies					
Paziols	Aduction d'eau potable procédure DUP					
Pia	Schéma directeur de l'eau					
	Mise en place d'un outil de gestion préalable au schéma directeur de l'eau					
Soulatge	Réhabilitation du château d'eau					
Tuchan	Récupération eau du trop-plein du château d'eau					
	Protection des captages en eau					
	Station d'épuration (roseaux)					
	Réfection Rue de la Promenade et Rue du Faubourg pour réguler les flux d'eau (inondations AEP)					
Claira	Agrandissement ou création d'une STEP					
Embres et Castelmaure	Station d'épuration					

	Salses-le-Château	Réduire la consommation d'eau en limitant l'arrosage					
		Traitement des déchets - mise en place d'un nouveau dispositif de collecte des déchets					
		Recherche d'une nouvelle ressource en eau					
Axe 3 : Faire de la culture un moteur de l'attractivité des territoires							
CCRLCM	Laroque-de-Fa	Aides aux associations culturelles					
	Roubia	Maintenir et développer la bibliothèque municipale					
	Fabrezan	Transformation de la Tour de gué romaine en musée et investissement de celui-ci par le fonds Charles Cros					
		Création d'un tiers-lieu co-working dans els locaux de l'ancienne école et ancien ALSH					
	Commune ?? (mail 02/07 9h14)	Cinéma de plein air et spectacle	Avec la CCRLCM				
CCCSM	Montgaillard	Création d'un musée de la mine					
	Soulatge	Développer et faciliter l'accès à la culture					
	Salses-le-Château	Valorisation de l'artisanat et du patrimoine local- Promenade des arts					

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 8 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage.

Article 9 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 10 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Montpellier.

Signé à Narbonne, le 17 décembre 2021

Le préfet de l'Aude



Thierry BONNIER

La présidente du conseil départemental de l'Aude




Hélène SANDRAGNÉ

Le président de la communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée



Jean-Jacques LOPEZ

Le président de la communauté de communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois



André HERNANDEZ

En présence de Mme Catherine BOSSIS,
représentant Mme Carole DELGA, présidente
du conseil régional d'Occitanie

